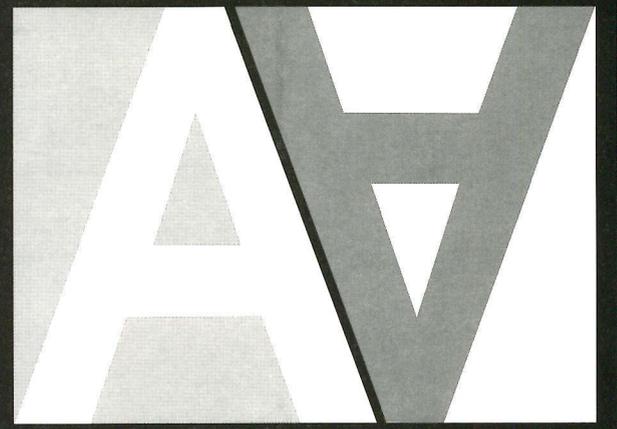


AUVERGNE



ARCHITECTURES

REVUE DU CONSEIL
REGIONAL DE L'ORDRE
DES ARCHITECTES
MARS 1996
N°12

Les archis fous de sports

Stade Gabriel Montpied
**Le pari de
l'émotion**

Le Gymnase de la Varenne à Riom



Commande publique
**Une question
de confiance**

le Conseil Général du Puy-de-Dôme



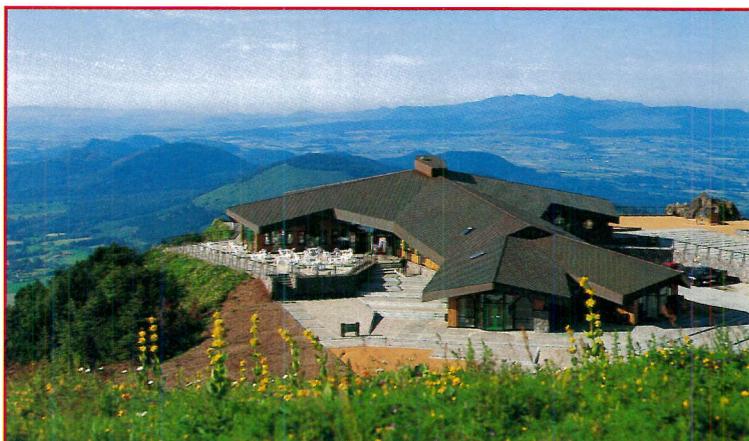
fait le pari de *l'audace*

Avec plus de 77 000 000 F en 1994 et 134 000 000 F en 1995, investis dans les bâtiments liés aux compétences du Département, le Conseil Général du Puy-de-Dôme figure parmi les principaux donateurs d'ordres de la région Auvergne et contribue ainsi au maintien et à l'accroissement de l'activité économique et de l'emploi. Au delà de l'aspect purement comptable que représentent chaque année les sommes importantes injectées dans le circuit économique, l'Assemblée Départementale accorde une attention toute particulière à la qualité architecturale des réalisations effectuées.

PUY-DE-DÔME: UNE STRUCTURE D'ACCUEIL A LA HAUTEUR

L'une des réalisations architecturales les plus connues des habitants est sans doute le complexe touristique du sommet du Puy-de-Dôme. Cette structure d'accueil prend résolument le parti d'une insertion maximale dans le site. Le choix des formes et des matériaux traduit cette volonté de mimétisme du bâtiment avec le sommet du volcan : une toiture à faible pente, un volume disposé en étoile, des retombées verticales qui l'ancrent visuellement au socle rocheux.

A l'intérieur, le bâtiment est conçu pour que les touristes soient satisfaits de leur visite : trois espaces d'exposition et d'information sur l'intérêt du site, une vue intérieure longeant un commerce de souvenirs conduit au bar-café et aux restaurants disposés de façon rayonnante autour de la cuisine.



CENTRE D'ACCUEIL SOMMET DU PUY-DE-DÔME - ARCHITECTE : FAYE - HOELTGEN - PHOTOS DEBAISIEUX

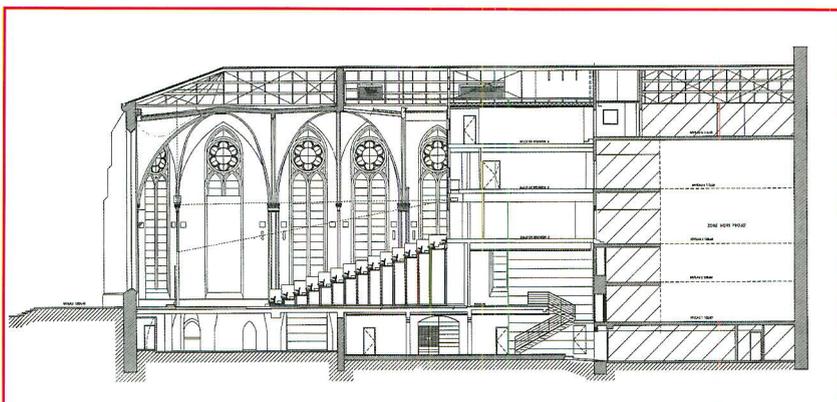
LE MULTIMEDIA ENTRE DANS LA CHAPELLE DES CORDELIERS

Haut lieu de l'architecture clermontoise, la Chapelle des Cordeliers sera restructurée dans les mois qui viennent à l'initiative du Conseil Général et transformée en salle multimédias modulable, avec une tribune

escamotable offrant 150 places assises, accompagnée de trois niveaux de salles de réunion.

L'implantation de cet espace correspond à la partie la plus noble de la Chapelle (le chœur et les 3 premières travées de la nef) qui formait autrefois le chœur des moines et qui se distingue du reste de l'édifice par la présence de hautes fenêtres au tympan ajouré en rosace.

L'orientation de la salle tournée vers le chœur s'accorde avec la perception traditionnelle de l'édifice et l'ensemble des gradins amovibles peut-être replié dans un logement ménagé dans la paroi en fond de salle qui dégage ainsi un vaste plateau de plain-pied avec la cour située dans l'enceinte de l'Hôtel du Département.



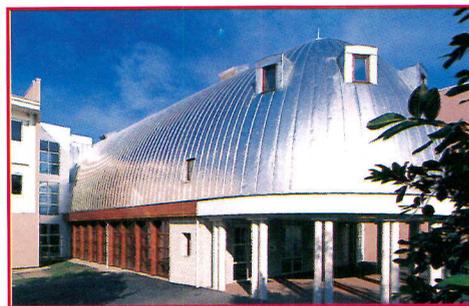
CHAPELLE DES CORDELIERS - ARCHITECTES : LEAUD - RAMBOURDIN - RIVOIRE

les collèges:

Créer les conditions de la réussite

Autres grandes réalisations de l'Assemblée Départementale présentant une qualité architecturale marquante : les collèges. En 1994, le Conseil Général du Puy-de-Dôme, dans le cadre de ses compétences légales, a décidé d'engager un ambitieux programme de rénovation des sept collèges à ossature métallique que compte le département.

Une approche architecturale soigneusement élaborée a transformé ces bâtiments en véritable "lieux à vivre" permettant aux élèves et aux enseignants de travailler avec des outils modernes dans des locaux fonctionnels. Ainsi, l'an dernier, ont été restructurés les collèges "Anatole France" à Gerzat, "le Stade" à Cournon et "Condorcet" à Puy-Guillaume.



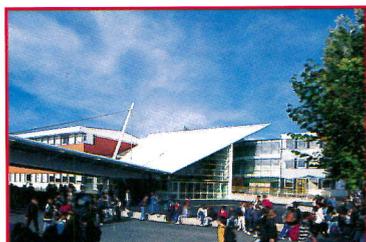
GERZAT - ARCHITECTES FABRE ET SPELLER - PHOTO CAMUS

COURNON

A Cournon, le "Collège du Stade" souffrait de la dispersion des bâtiments sur le site et de la mauvaise qualité des matériaux de façade. La réorganisation et la construction du bâtiment central redonnent une unité fonctionnelle à l'ensemble.



COURNON - ARCHITECTES A. JALICON - D. AMEIL - PHOTO CAMUS

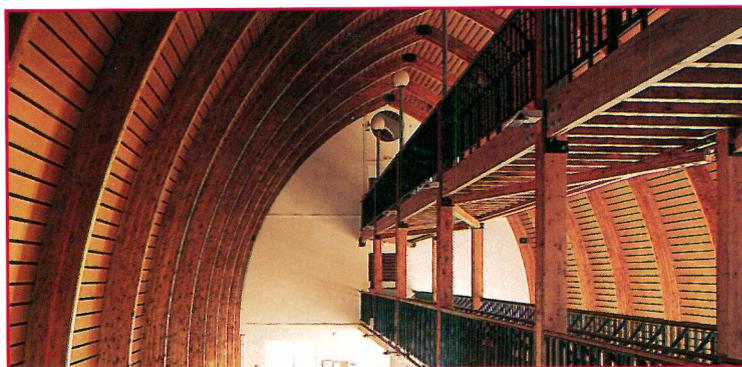


COURNON - ARCHITECTES A. JALICON - D. AMEIL - PHOTO CAMUS

GERZAT

A Gerzat, la réponse au problème posé par la restructuration du collège à ossature métallique a consisté en la construction d'une nef unique qui réunit les deux bâtiments d'externat.

L'évidence de son implantation entre les bâtiments d'enseignement permet la création d'une cour-cloître au cœur du collège et offre la perspective d'une entrée naturelle dans l'axe de la composition.



GERZAT - ARCHITECTES : FABRE - SPELLER - PHOTO CAMUS

PUY GUILLAUME

A Puy-Guillaume, afin de donner au "Collège Condorcet" une cohérence tant dans l'image que dans le fonctionnement, la réflexion de l'architecte (Louis Ameil) a porté sur quatre points principaux :
1- la clarification des circuits des utilisateurs.

2- la création à partir d'éléments dissociés d'une entité clairement identifiable.

3- le regroupement de chacun des éléments du programme dans des ensembles fonctionnels.

4- L'expression par une image nouvelle faite de stabilité et de solidité du sérieux de l'établissement tout en mettant en exergue sa

modernité.

Au total, l'image de l'établissement est entièrement nouvelle par un dessin de façade radicalement différent : des éléments saillants, massifs en béton poli formant portiques sont mis en place dans la hauteur des deux premiers niveaux, le dernier niveau de l'externat étant traité sous forme d'attique.

Parmi les réalisations à venir du Conseil Général du Puy-de-Dôme figure le centre de circonscription de Rochefort-Montagne qui abritera les services d'aide sociale du secteur (architecte Estier).

Dès l'entrée de cette construction, personnels et visiteurs pénétreront dans une ambiance accueillante largement ouverte et claire, articulée autour d'un Hall central leur permettant de rester dans la zone "contact" tout en leur accordant une confidentialité relative.

Face à la diversité et la complexité des opérations à mener, le souci du Conseil Général du Puy-de-Dôme reste plus que jamais de choisir une procédure adaptée à la spécificité de chacune d'entre elle.

Ainsi, au travers des différentes constructions qu'elle édifie, l'Assemblée départementale fait bien appel au meilleur du savoir-faire des architectes et contribue donc à la vitalité et au dynamisme de cette profession dans notre département.



Clermont choisit son profil

Le musée des Beaux-Arts - L'atrium

Le stade Gabriel Montpied

Le quartier Neyron

VILLE DE CLERMONT-FERRAND



7

actualités

Commande publique : une question de confiance

Dans une région à l'économie fragile, la commande architecturale d'importance reste souvent aux mains de l'Etat et des collectivités. Et cette maîtrise d'ouvrage publique fait l'objet d'une réglementation précise, visant à une certaine transparence. Rien de plus normal pour éviter la création de fœdalités dans un département, une région... Mais les architectes de la région se plaignent de voir attribuer à leurs confrères parisiens les plus gros projets. Exemple récent : les cinq chantiers lancés par le Rectorat pour un montant total de 300 millions de francs.

- Une rencontre réussie avec l'architecte-scénographe
- La reconquête du centre de Clermont se poursuit
- Le "Rail Art", de David Jalicon.
- Le Puy : feu vert pour l'Hôtel du département.
- Clermont-Ferrand : des idées pour la Victoire.
- Inauguration de la Maison de la Forêt et du Bois.
- Les futurs architectes se fédèrent.
- Les élèves architectes travaillent sur le Prado
- L'Ecole de Chimie en verre sérigraphié
- Une salle de conférence "ronde" pour le Cerdî.
- Une nouvelle unité aux Cézeaux.

**La revue du
Conseil
régional
de l'Ordre
des
Architectes
d'Auvergne.**

**Edition : Ordre
des Architectes
Région Auvergne,
40 bd Charles
de Gaulle - 63000
Clermont-Ferrand.
Tél. 73.93.17.84.
Fax. 73.34.39.09**

**Conception
Réalisation :
G. de Bussac S.A.
73.92.32.78 avec
la participation
de Vice Versa pour
la réalisation
graphique, de
Denis Couderc et
de Michel Josselin
pour la rédaction**

**Publicité :
G. de Bussac /
Michel de Féligonde.
Tél. 73.62.81.08**

**Dépôt légal :
1er trimestre 1996.**



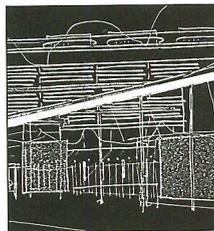
sommaire

10

évènement

Stade Gabriel Montpied : le pari de l'émotion

Pour Jacques Kalisz, l'architecte, la qualité d'un stade se mesure à la connivence qui s'établit entre les joueurs et le public. Et l'architecture doit justement provoquer cette émotion. Au stade Gabriel Montpied, à Clermont-Ferrand, il a joué sur la légèreté, la transparence et la visibilité. Pari réussi si l'on écoute les premiers spectateurs.



12

dossier

Les archis fous de sports

Depuis quelques années, les équipements sportifs sont en augmentation. Une aubaine pour les architectes touchés par la réduction des commandes publiques. Salles de sports, gymnases, piscines se multiplient dans la région. Et à chaque fois, il existe des règles précises, pas toujours faciles à concilier avec l'enveloppe budgétaire, le respect du site et les demandes des sportifs. Dans quel esprit, les architectes abordent-ils le sujet ? Existe-t-il des recettes ? Quelles précautions doivent-ils prendre ? Michel Josselin a mené son enquête.

19

savoir-faire

- Un service des Urgences à Vichy (Allier)

20

l'observatoire

L'Observatoire des concours dans la région Auvergne.

annonces

Demandes d'emploi, vente de matériel.

e n j e u

Toujours plus haut, toujours plus loin, toujours plus vite, telle est la devise de nos nouveaux "Dieux du Stade". A force de travail, d'efforts et de sacrifices ceux-ci repoussent sans cesse les limites du possible pour le corps humain. Mais tout cela serait-il envisageable si les infrastructures sportives elles-mêmes n'évoluaient pas dans leur conception, en phase avec leurs utilisateurs ? Le développement des loisirs dans notre société moderne, l'engouement médiatique pour le spectacle sportif et la valorisation d'image de marque qu'il confère aux collectivités qui s'y investissent et à travers celles-ci à leurs responsables, ont poussé ces derniers à attribuer les moyens d'en financer l'équipement.

Notre région n'est pas en reste, et comme le démontre le dossier central de cette revue, les performances de ses architectes sont aussi louables que celles de ses sportifs. Du "Grand stade" de la capitale régionale à la billetterie du terrain de sports de la ville d'Ambert, tous sont traités avec la déférence due à ces passionnés du sport à différents titres et de tous les niveaux.

Car la compétition, les architectes eux aussi la connaissent, elle est même institutionnelle dans leur profession, pas un projet, d'importance fût-elle moyenne, n'échappe à cette épreuve du concours. C'est ainsi que l'architecte se trouve fréquemment en position de se montrer meilleur que les cinquante et quelques autres concurrents disposés avec lui sur la ligne de départ.



Mais si cette émulation peut conduire à réaliser des prodiges, elle aboutit parfois aux pires excès.

Il arrive encore trop souvent que les règles édictées par les organisateurs n'aient que peu de rapport avec le "sport" pratiqué ou que l'on se satisfasse du score le plus étriqué sans se soucier de la qualité du jeu et de la beauté du geste, au mépris du respect du spectateur ou de l'utilisateur. Il n'est pas rare, non plus, que les concurrents ne découvrent que lors de la proclamation du résultat qu'ils ont participé à une épreuve de natation ou à un grimper à la corde à nœuds. Et je n'exagère malheureusement pas, il s'agit d'un niveau de surréalisme plus fréquemment atteint qu'on ne pourrait le croire.

Certes, les compétitions architecturales ont incontestablement "tiré" la qualité vers le haut et fait émerger de nouveaux talents. Cependant, ceci n'a rien à voir avec certaines mises en concurrence de maîtres d'œuvre basés trop systématiquement sur la seule recherche du coût de prestation le moins élevé.

Face à ces pratiques peu dignes de l'intérêt public attaché à l'Architecture, il est nécessaire que l'ensemble des confrères se comporte avec un maximum de "fair play" et sache faire preuve d'un réel esprit d'équipe et de solidarité.

Notre Conseil œuvre quant à lui sans relâche pour tenter de faire respecter la dignité de notre profession. Et ça aussi c'est du sport ! Mais l'opiniâtreté n'est-elle pas une des qualités que de nombreux architectes ont hérité de la pratique sportive de leur jeunesse ?

Jean-Pierre Espagne, Président



**CHAQUE JOUR
CHEZ INTERFIMO
DES SPECIALISTES
MODELENT
VOS FINANCEMENTS**

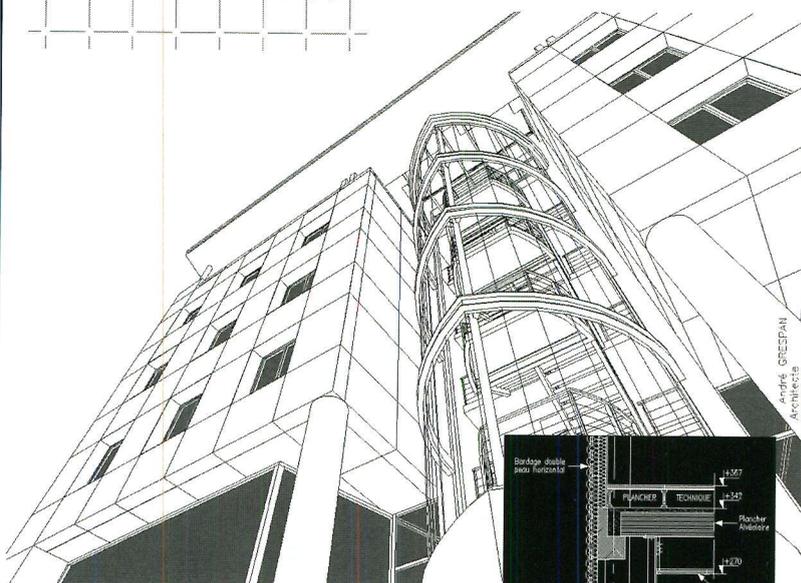


INTERFIMO
FINANCIERE DES PROFESSIONS LIBERALES

9 place de Jaude 63000 Clermont-Ferrand - Tél. : 73 43 01 50

nodal

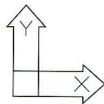
Bureau de dessin



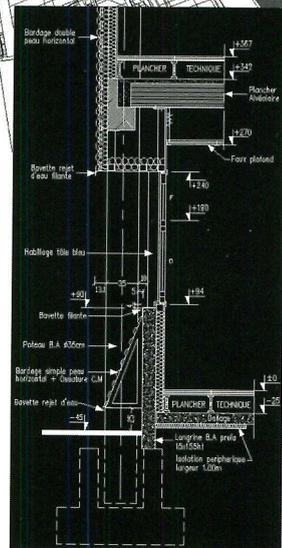
Votre partenaire pour la réalisation de tous vos documents graphiques : plans et détails, de l'avant-projet à l'exécution ; perspectives, images de synthèse.

Spécialiste en dessin assisté par ordinateur, nous saurons répondre à vos souhaits :

Contactez-nous !



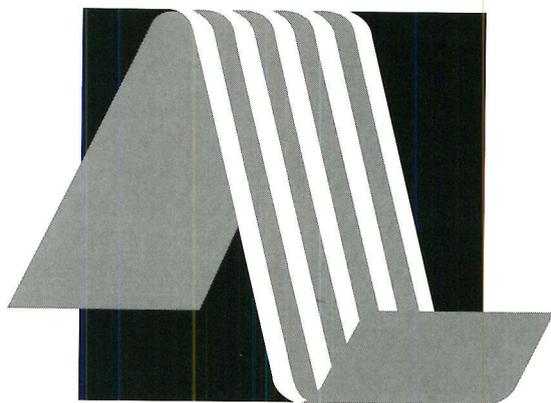
11 avenue Léonard De Vinci
Parc Technologique de La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 73.27.61.88 - Fax 73.28.08.50



Vous avez un projet à réaliser ? Consultez

**Spécialistes en
papiers peints
et revêtements
muraux**

Distributeur de toutes
les marques



**Spécialistes en
peinture façade,
décoration et
traitement du bois**

Distributeur régional
**SIKKENS, LUCITE,
MONTANA, ALLIGATOR**

ARVERNA

MAISON LAVIE FONDÉE EN 1883

ARVERNA est à votre service pour vous fournir

- des collections, des échantillons, des nuanciers
- des documentations techniques, des notices de pose
- des prix

M. NYAULT et tous ses collaborateurs ont acquis une très grande expérience sur les chantiers de leurs 1 300 clients entrepreneurs de plâtrerie peinture depuis de nombreuses années

**Magasin de décoration, 4, place de la Victoire • Hall de choix et dépôt, 20, rue d'Amboise (parking) Clermont-Ferrand
tél. 73 91 32 86 • fax 73 90 89 87**

Commande publique

Une question de confiance

Dans une région à l'économie fragile, la commande architecturale d'importance reste souvent aux mains de l'Etat ou des collectivités. Cette maîtrise d'ouvrage publique fait l'objet d'une réglementation précise, visant à une certaine transparence. Rien de plus normal pour éviter la création de féodalités dans un département, une région... C'est ainsi que des grands noms de l'architecture nationale ou mondiale viennent signer ici le futur Centre européen du volcanisme, de l'autrichien Hans Hollein, ou, comme Jean-Michel Wilmotte, le nouvel Hôtel du département de Haute-Loire.

De telles réalisations- "phares" ouvrent une région à des influences extérieures enrichissantes. Tel "petit" architecte du Puy ou d'Aurillac peut, en effet, profiter de la venue d'un confrère réputé. D'abord comme associé sur l'opération ; par la suite, parce que l'expérience lui aura apporté une référence technique, esthétique... Comme au théâtre, l'irruption d'un "intrus" amène regain d'intérêt et émulation – tous les auvergnats ayant travaillé ailleurs le savent. Par ailleurs, un maître d'ouvrage peut chercher, dans une illustre signature, une dose de prestige pour promouvoir un équipement exceptionnel. Mais l'exception semble parfois devenir la règle, en l'occurrence celle du Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand. En deux ans, ses cinq derniers projets ont été attribués à des cabinets extérieurs : l'extension du pôle physique, la Maison de l'étudiant, l'unité de recherche en biologie végétale – ces trois opérations sur le campus des Cézeaux –, l'extension du Rectorat et de la présidence de l'Université d'Auvergne, sur le boulevard Gergovia, et le futur pôle tertiaire (droit, sciences éco, gestion) sur le site de la Rotonde. Soit plus de 300 millions de francs de travaux.

Candidat alibi ?

Certains refusent de croire à une coïncidence. Sans soupçonner la qualité des lauréats, le plus souvent parisiens, ils s'inquiètent sur la volonté profonde du maître d'ouvrage. D'autres, comme le clermontois Patrick Léaud, regrettent : «On n'a visiblement pas confiance dans les régionaux.

Outre notre cabinet, bien d'autres pouvaient concourir (sur l'extension du Rectorat, ndlr). Il faut tout le poids de l'Ordre pour qu'au moins un régional soit présélectionné. L'architecture ne se fait-elle qu'à Paris ou dans les revues ? A Clermont, on a eu des Vigneron, Teillard, Jarrier : ils ont construit des choses remarquables, parce qu'on leur accordait une confiance. Si cette confiance existait, il y aurait trois candidats auvergnats : un jeune, un clermontois, un régional... S'il n'y en a qu'un sur cinq, le "jeune-local-régional", c'est forcément un alibi !» Surtout s'il n'est pas choisi...

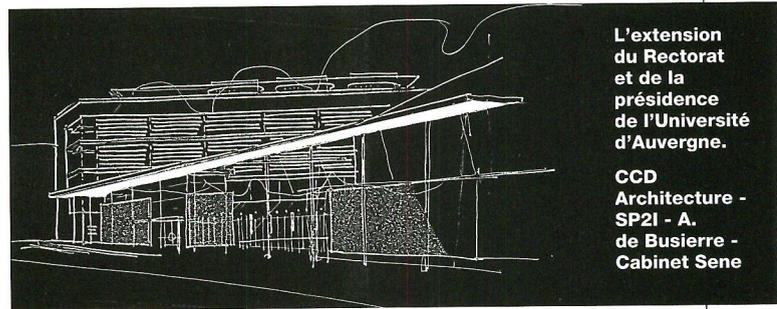
Quant aux raisons profondes à cette absence de confiance, comment les connaître ? Le jury est souverain. Si un architecte local veut vraiment participer à ces projets, il ira trouver un "national" pour "signer" son travail, quitte à assumer – souvent seul – le suivi du chantier... Ainsi Patrick Léaud résume-t-il : «Un architecte devient national s'il est parisien et publié. Un architecte auvergnat, c'est un bon conducteur de travaux... pour un parisien.»

Un peu moins jeune – si peu –, Claude Gaillard est aussi moins clermontois, ce qui aigüise peut-être son point de vue. Après ses études à Paris, il s'installe ici voilà vingt ans. «J'ai cru aux sirènes de la décentralisation, qui devait amener les mêmes avantages en province...» Contemporain de racines et d'études d'illustres confrères, il n'a plus aujourd'hui, dit-il, «l'"aura" parisienne. Je dois donc aller chercher des parisiens et négocier pour être mandataire, afin qu'une part importante des missions reste à Clermont.»

Son constat est ainsi résumé : «Si on ne nous fait faire que des sujets de faible intérêt, on ne saura faire que cela.» C'est un enseignant qui parle... «C'est très grave, si on n'entretient pas la technicité, elle disparaît ! Et n'oublions pas l'"effet de tiroir" : si les professionnels de la région capables de faire ces projets n'y sont pas appelés, ils vont prendre du travail à d'autres ! Le discours de l'université me gêne beaucoup : nos facts auvergnates se vantent assez d'être performantes au niveau national, mais pour les construire, rien de mieux que d'aller chercher des parisiens !»

Claude Gaillard en arrive à remettre en question le principe des concours : «Quand il y a un enjeu important, d'accord ; mais un concours par principe, parce que le

auvergnats n'étant pas inférieurs aux autres. Ceci dit, est-ce que cinq commandes, c'est statistiquement significatif ? Je ne crois pas, et si les cinq suivantes vont à des auvergnats, parlera-t-on de népotisme ? Ce que je peux dire, et je vous en donne ma parole, c'est que mon jugement – de non-professionnel – ne s'appuie que sur des notions de fonctionnalité, de respect du cahier des charges, puis d'esthétique : paramètre éminemment subjectif, certes. Les débats des jurys auxquels j'ai participé étaient parfaitement intéressants, sans volonté de privilégier tel ou tel – je vous renvoie d'ailleurs aux architectes membres...» Et Jean-Marc Monteil de rappeler que deux commandes précédentes de son université, le bâtiment Paul-Collomp et l'Ecole de



L'extension du Rectorat et de la présidence de l'Université d'Auvergne.

CCD
Architecture -
SP21 - A.
de Busierre -
Cabinet Sene

code des marchés y oblige ? C'est absurde, pervers. Cette pratique systématique appauvrit les architectes. On mobilise la capacité d'une agence sur ces périodes de concours, en obérant son activité normale, pour un résultat aléatoire. Les architectes n'ont pas su éviter ça : c'est le seul métier où on passe des examens sans arrêt pour obtenir un travail !»

Universitaires : un regard de "non professionnels"

Que répond-on, justement, du côté de l'Université ? Le recteur, récemment arrivé dans la région, n'a pas souhaité s'exprimer sur le sujet. Jean-Marc Monteil, président de l'université Blaise-Pascal et grand promoteur de la matière grise auvergnate, comprend bien le souci des architectes. Pour lui, «il n'y a pas d'ostracisme à leur égard, qui serait absurde et dangereux, les

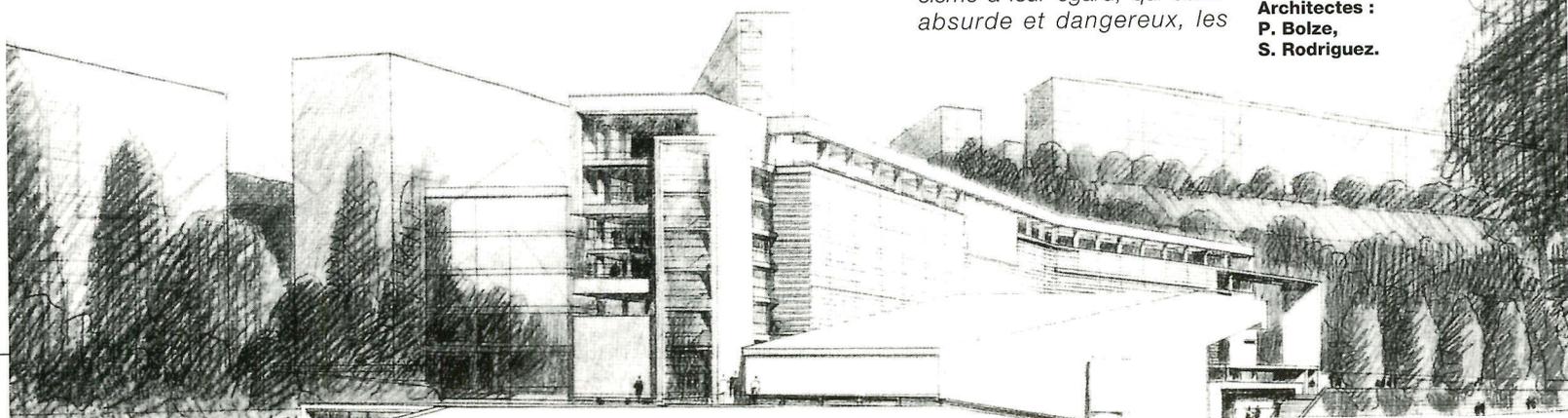
chimie, sont signées d'un cabinet local...»

Son homologue de l'Université d'Auvergne, Michel Doly, partage la même position, en étant «le premier à regretter cela en termes d'économie locale. Est-ce que les architectes locaux concourent beaucoup sur ces constructions universitaires ?» Par curiosité, nous avons vérifié que sur trois des cinq projets en question, plus d'un tiers des candidatures étaient d'origine locale. «Je donne un avis comme usager, comme président, comme individu. Si j'avais à donner un conseil aux architectes, je les inciterais fortement à s'associer dans des réseaux nationaux, et peut-être à postuler davantage à l'extérieur.»

Débat exacerbé, où les protestations de la profession,

Le pôle tertiaire
Université
d'Auvergne

Architectes :
P. Bolze,
S. Rodriguez.



très exposée à la crise, sont souvent reçues comme un repli frileux et protectionniste.

**Rémi Lopez :
«Le système
pernicieux
des concours»**

Le président du Conseil national de l'Ordre, Rémi Lopez, nous a fait connaître son sentiment. «Je ne crois pas que d'autres régions de France aient connu ces derniers temps une situation exactement analogue (ni...) qu'il s'agisse en l'espèce d'une attitude délibérée, mais plutôt d'un effet du système pernicieux des concours.»

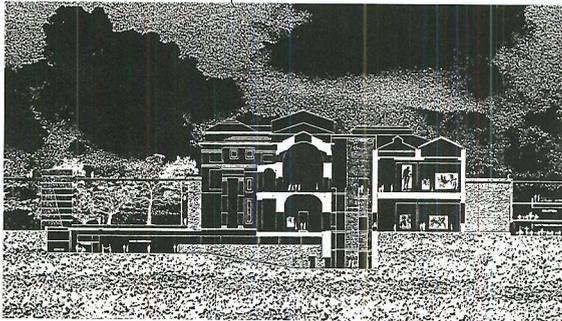
Manie des concours, «même en dessous du seuil d'honoraires qui les rendent obligatoires», appel au vedettariat pour «faire de la mousse» autour d'une opération, qui parfois ne se réalise jamais : le président national tient néanmoins à préciser que «cinq compétitions consécutives (...) ne constituent (...) ni une mise en cause des architectes locaux, ni un échantillon statistique suffisant pour en tirer une leçon d'ensemble.» Quant aux lauréats, rappelle-t-il, «il faut tenir compte que près de 40 % des architectes français sont inscrits en Ile-de-France.»

Pour faire évoluer la situation, Rémi Lopez évoque l'intervention dans le débat architectural local, notamment auprès des élus et maîtres d'ouvrage, et la sensibilisation de l'opinion publique à la qualité architecturale. «Rien ne devrait être plus facile alors que de montrer à un maître d'ouvrage que son intérêt est de confier son projet à une équipe qui connaît le "pays" et les hommes, les usages locaux, les entreprises. Il est en effet essentiel de maintenir localement des outils professionnels capables de répondre à des commandes importantes.»

Et d'évoquer la mise en réseau et l'association de moyens pour pouvoir, même en petits cabinets, «répondre à tout type de programmes» et «accéder à des marchés plus larges». Problème qui n'est, dit-il, pas spécifique à l'Auvergne, et que la profession doit affronter pour se restructurer en profondeur. Espérons simplement qu'en Auvergne, "l'évaporation" de certains marchés publics ne vienne pas rendre squelettique un marché déjà bien maigre – faute de quoi les architectes, non seulement partiraient mal armés pour toute restructuration, mais n'auraient peut-être même plus grand-chose à restructurer... 

**Les élèves
architectes
travaillent
sur le Prado**

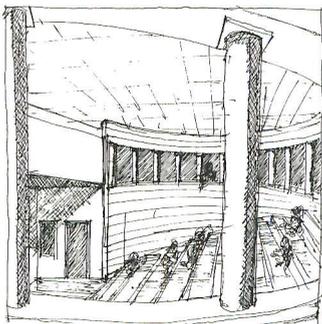
L'école d'architecture clermontoise a présenté deux des 1800 équipes – dont 150 françaises – candidates au concours d'idées pour la rénovation du musée du Prado, à Madrid. Les enseignants, Jean-Marc Massot et Chris Younes, pilotent un groupe d'élèves de 4e année. L'équipe menée par Claude Gaillard et Yves Ballot regroupe des étudiants de 1ère et 2e années et des «diplômables», soutenus par quelques jeunes diplômés. L'EACF a



affecté 50000 F à l'initiative (250 dollars d'inscriptions par équipe, à sa charge !). En toutes modestie et sérénité, les étudiants attendent, avec Norman Foster, Richard Meier, Michel Macary... le choix, initialement prévu pour le 15 janvier, de la dizaine d'heureux élus pour la deuxième phase.

**Une salle
de conférence
"ronde" pour
le CERDI**

Située entre les poteaux de la structure très quadrillée du Centre Gergovia de Clermont-Ferrand, la salle de conférence du CERDI (Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International)



est aménagée sur deux niveaux en rez-de-chaussée pour permettre l'installation de gradins. Rien ne laisse paraître en façade, que sous le portique en béton se cache une petite salle "ronde" toute en bois. Il n'y a rien non plus pour déjouer l'effet de surprise, excepté un grand hall bordé de deux alignements de colonnettes superposées qui délimitent la salle et deviennent un signal pour les étudiants et les conférenciers.

Architectes :
Xavier Fabre et Vincent Speller



**Clermont : des idées
pour la Victoire**

Bernard Huet, qui a redessiné l'avenue des Champs Elysées, a remporté le concours d'idées lancé en juillet 1995 par le Conseil Municipal de Clermont-Ferrand, portant sur le nouveau visage de la place de la Victoire. Choisi à la quasi unanimité du jury, l'esquisse proposée par l'architecte parisien fait la part belle aux piétons et limite la circulation des voitures. Les différents projets seront présentés prochainement à la Mairie.

Architecte : Bernard Huet

**Le Puy : feu vert
pour l'Hôtel
du Département**

La signature d'un partenariat financier entre le Conseil Général de la Haute-Loire et le Crédit Local de France a marqué le véritable coup d'envoi du futur Hôtel du Département, aménagé dans l'enceinte de l'ancien hôpital général construit au 17^e siècle, dans la ville-haute du Puy-en-Velay. Les travaux devraient être lancés à la fin de l'année et l'inauguration est prévue en avril 1999. Pour l'équipe emmenée par Jean-Michel Wilmotte et Charles Moliner, à laquelle sont associés trois architectes régionaux : Vincent Besançon, Jean Fargette et Georges Berger, il s'agit avant tout de «concilier la préservation d'un tissu urbain et d'un bâti exceptionnels avec un fonctionnement adapté aux exigences d'aujourd'hui». Assurant qu'il n'avait pas souhaité «créer un événement architectural», Jean-Michel Wilmotte a préféré mettre en avant l'idée de «fondre le projet» dans la ville-haute, en s'appliquant à retrouver l'âme des bâtiments existants et à préserver les nombreuses traces de l'histoire pour les mettre en valeur, tout en restructurant l'ancien hôpital et créer des espaces confortables et fonctionnels nécessaires à la vie du Conseil Général. La greffe se veut donc «contemporaine», «douce» et «efficace.»

Architectes : Jean-Michel Wilmotte et Charles Moliner / Vincent Besançon, Jean Fargette et Georges Berger.

**Inauguration
de la Maison
de la Forêt
et du Bois**

Elle manquait à l'Auvergne, cette Maison de la Forêt et du Bois qui vient d'ouvrir ses portes à Lempdes (Puy-de-Dôme). Pari gagné pour quatre organismes spécialisés, bien décidés à promouvoir cette filière, au sein d'une des régions les plus boisées de France, et pour deux architectes, Luc Breuillé



**Inauguration de la Maison
par le président
du Conseil régional,
Valéry Giscard d'Estaing.**

et Richard Dumas, qui ont su mettre en valeur les qualités d'un matériau un peu trop délaissé. Les ébénistes ont profité de l'inauguration pour exposer leurs tours de main et leurs secrets. (Voir Auvergne Architecture n° 9, mars 1995). Une exposition itinérante proposée par le Centre national du bois, intitulée "Séquences bois", sera présentée à la Maison de la Forêt à partir du 15 mars, puis en Haute-Loire (29 mars), dans le Cantal (11 avril) et dans l'Allier (26 avril).

Architectes :
Luc Breuillé et Richard Dumas.

**Une rencontre
réussie**

Au Musée des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand, le Conservateur a pris l'habitude de confier la scénographie des expositions temporaires à des architectes. Après celle de Maurice Rocher conçue par Antoine Cannet, l'exposition sur les Faiences de Clermont-Ferrand a été confiée à Xavier Fabre et Vincent Speller qui ont donc imaginé avec talent les vitrines et leur disposition, en liaison avec Corinne Chorier-Polycarpe, le commissaire. Ce qui prouve, une fois de plus, que la scénographie fait bien partie des nombreuses missions d'un architecte.

(*) A voir jusqu'au 31 mars, Musée des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand, place Louis Deteix. Tél. 73 23 08 49.

Une nouvelle unité aux Cézeaux

Implantée sur le campus des Cézeaux, près de Clermont-Ferrand, à proximité des bâtiments de zoologie et de physiologie animale, l'Unité de biologie se présente sous la forme d'un parallépipède rectangle à deux niveaux. Occupant la totalité de la façade nord, une vaste galerie, point de rencontre des étudiants, abrite une rampe ainsi qu'un escalier qui offre une liaison plus rapide entre les plateaux d'enseignement.

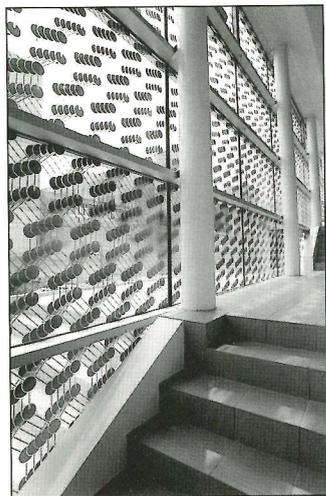
En raison de la faible largeur du bâtiment, les salles de travaux pratiques et de travaux dirigés ne reçoivent la lumière naturelle que par la paroi sud. Un système de façade épaisse intègre à la fois des pare-soleil filtrants et l'occultation totale qui autorise les projections.

Maître d'ouvrage :

Académie de Clermont-Ferrand

Architecte : Claude Gaillard

L'école de Chimie en verre sérigraphié



Jean-François Panthéon, qui a déjà signé l'extension-restructuration du lycée Amédée-Gasquet de Clermont, a construit, aux Cézeaux, un bâtiment de 1 000 m² en verre sérigraphié, pour l'extension de l'École de Chimie.

Sur la parcelle située en contrebas (et à l'est) de l'actuelle école, est "posé" un "cube cristallin en verre sérigraphié".

De près, on peut même lire "les formules chimiques" inscrites sur le verre ! La nuit, cette structure transparente donne l'impression d'un "phare" au milieu du campus

Architectes :

Jean-François Panthéon et Geneviève Botet-Panthéon

La reconquête du centre de Clermont se poursuit

Dans le cadre de la réhabilitation de l'Espace Trudaine Neyron – un quartier central de Clermont-Ferrand –, vingt-trois nouveaux logements seront réalisés prochainement dont seize dans l'ancien tribunal. Divers équipements publics sont également prévus au rez-de-chaussée du même immeuble : halte garderie, point d'accueil pour les jeunes, salles de quartier...

Maître d'ouvrage :

OPAC du Puy-de-Dôme et du Massif Central

Architectes :

Patrick Léaud, Jean-Pierre Rambourdin et Vincent Rivoire.

Le «Rail Art» de David Jalicon

A 26 ans, le jeune architecte d'origine clermontoise, David Jalicon, vient de recevoir le prix prestigieux «Villa Médicis hors les murs» pour son projet de mise en scène du TGV sud-coréen suivant le principe du «Rail Art», un concept novateur qui propose de retrouver une «certaine poésie du voyage». «Jusqu'à présent, beaucoup de recherches ont été effectuées sur l'aménagement des gares ou l'intérieur des trains, mais jamais encore sur la ligne elle-même», a-t-il expliqué. D'où son idée de réfléchir sur une mise en scène et de «révéler» cette ligne ferroviaire à travers une série d'interventions scénographiques, qui constituent une nouvelle forme d'expression artistique, au niveau des objets (caténaires, postes d'aiguillage), des effets visuels, sonores, aérodynamiques ou encore de l'environnement.

Décerné par l'AFAA (Association Française pour l'Action Artistique), ce prix est destiné à «exporter» et à promouvoir les projets innovants de jeunes créateurs français, afin de montrer leur capacité d'imagination.

Les futurs architectes se fédèrent à Clermont

La première fédération nationale des étudiants en architecture est née récemment, à Clermont-Ferrand. Regroupant des associations des 22 écoles françaises, elle veut jouer un rôle actif dans l'enseignement de l'architecture et participer à l'évolution de la profession.

Les concours toujours...

A quand une spécialisation es-sanitaires pour les architectes !

Le 20 janvier 1996 paraissait par voie de presse un avis d'appel à la concurrence pour le moins surprenant dans sa rédaction. La commune de Cébazat (Puy-de-Dôme) lançait en effet une consultation avec Marché négocié de maîtrise d'œuvre (Article 314 bis du Code des Marchés Publics) pour la restructuration des sanitaires de l'école Jules Ferry. Pour ce faire, outre les déclarations, attestations et certificats de rigueur, il était demandé aux candidats de donner leurs "références pour des travaux de même nature", comme si la nature pouvait être absente dans de tels cas. La suite ne nous dit pas si beaucoup de nos confrères furent capables d'aligner d'impressionnantes références dans ce domaine. Quoiqu'il en soit, la profession devrait peut-être se pencher (pas trop longtemps) sur un tel sujet qui, à n'en point douter, pourrait offrir des débouchés certains.

La halle à l'eau

Le 2 novembre 1995, la Ville de Vichy (Allier) lançait par voie de presse un avis d'appel public à la concurrence pour une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une halle polyvalente de 6000 m² sur le site du Palais du Lac à Vichy. Mission de base selon décret MOP 93-1258. Date limite des candidatures le 22 novembre.

Il est sûr que bon nombre de nos confrères se sont empressés de présenter leur dossier de candidature. Pourtant, le 1er décembre 1995, Claude Malhuret, Maire de Vichy, Député de l'Allier et ancien Ministre, faisait parvenir à chacun des candidats un courrier dans lequel il les remerciait d'avoir bien voulu faire acte de candidature, mais poursuivait en ces termes : «Compte tenu de l'impossibilité d'obtenir les garanties de financement que nous espérons et des interrogations qui en découlent quant à la localisation du projet, j'ai pris la décision de suspendre l'opération...» ? Pourtant, la loi MOP ne s'applique pas uniquement à la maîtrise d'œuvre. En son article 2, ne précise-t-elle pas les obligations du Maître d'ouvrage : «Il lui appartient de s'assurer de la faisabilité et de l'opportunité de l'opération envisagée, d'en déterminer la localisation, d'en définir le programme, d'en arrêter l'enveloppe financière prévisionnelle, d'en assurer le financement...» ? Alors, cette loi MOP ne fonctionnerait-elle qu'à sens unique ? Maîtres d'ouvrage, sachez que l'établissement de dossiers de candidatures est cause d'une surcharge administrative et financière qui pèse lourd sur nos agences. Alors, respectons le travail des architectes, et la qualité architecturale, à laquelle tout le monde a droit. en sera sans doute améliorée.

carnet

Le Conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue aux confrères récemment inscrits à notre Tableau : Sylvie Bescond Milone, Philippe Ortonne et Christian Pichot Duclos.

Toutes nos félicitations à Michel Combronde élu à la présidence du Syndicat des Architectes du Puy-de-Dôme (affilié à l'UNSA).

Service

juridique.

Il est rappelé à l'ensemble des confrères qu'un service juridique existe au Conseil Régional Auvergne. Une permanence assurée par un juriste, et ouverte gratuitement à l'ensemble des architectes de la région, se tient une fois par mois dans les locaux du Conseil Régional de l'Ordre. Les confrères intéressés sont priés de prendre rendez-vous auprès du secrétariat. Tél. 73 93 17 84.

Dès aujourd'hui, retenez la date du 7 mai, pour participer à la soirée exceptionnelle donnée par les Tuiles Bisch (Groupe Laufen). Voir page 21.

TARAFLEX LE SOL DE TOUS LES SPORTIFS



43 Boulevard Garibaldi - 69170 TARARE
Tél : 74.05.40.00. - Fax : 74.05.07.58

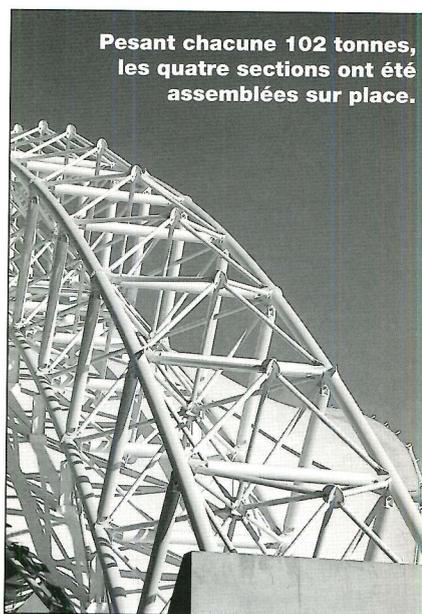
Le Stade Gabriel Montpied à Clermont-Ferrand

Le pari de l'émoti

**Pour Jacques Kalisz,
la qualité d'un stade
se mesure à la connivence
qui s'établit entre les
joueurs et le public.
Et l'architecture doit
provoquer cette émotion.
Au stade Gabriel Montpied,
il a joué sur la légèreté,
la transparence
et la visibilité.
Pari réussi si l'on
écoute les premiers
spectateurs.**

Dans un quartier ex-centré de Clermont, livré aux tours et aux pavillons, Jacques Kalisz a voulu apporter un peu de poésie avec ce stade qui dresse sa charpente comme un signal lumineux. *«Il doit participer à la vie culturelle d'une cité et contribuer au plaisir que les spectateurs en attendent, répète-t-il. Et l'architecture joue un rôle essentiel dans cette rencontre - souvent magique -, qui s'établit entre le public et les joueurs. A quoi bon, sinon, mettre autant d'argent dans un stade !».*

Cette idée, Jacques Kalisz l'a peaufinée tout au long de ses projets car il n'en est pas à son coup d'essai. Auteur d'un stade à Pantin, il a imaginé aussi une piscine en acier à Aubervilliers - qui lui a donné une certaine notoriété - avant d'être retenu pour la patinoire d'Albertville, à l'occasion des jeux olympiques d'hiver, en quelque sorte, la consécration.



Pesant chacune 102 tonnes, les quatre sections ont été assemblées sur place.

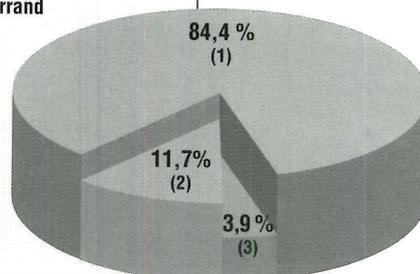
En forme de paupière

«A chaque fois, je cherche à accomplir un exploit, reconnaître-il, en imaginant un geste simple, harmonieux, compréhensible par le public, qui va fréquenter ces lieux». Dans son discours, ce leitmotiv va revenir à plusieurs reprises, inquiet, semble-t-il, de voir l'architecture exalter les formes, sans se soucier des hommes. *«J'aime ce qui est beau et contemporain, qui a un sens et qui est réalisé par des techniques d'aujourd'hui»*, résume-t-il. Et de

Le financement (1ère tranche)

Coût total :
85 045 935 F TTC

- (1) Ville de Clermont-Ferrand
- (2) Union Européenne (Fonds Européen de Développement Régional)
- (3) Région Auvergne



Photos Danyel Massacrier / Ville de Clermont-Ferrand

Les grandes dates

18 décembre 1989 :

Lancement du concours d'idées décidé par le Conseil Municipal.

9 février 1990 :

28 architectes envoient leur dossier dans le cadre de l'appel de candidatures.

4 mai 1990 :

Le jury retient cinq équipes :

Denis et Louis Ameil /

Hervé Gabourdès /

Jacques Kalisz /

Jacques Reichsteiner, Patrick

Léaud, Jean-Pierre Rambourdin /

Vincent Rivoire /

Pierre Vigneron.

3 décembre 1990 :

Le Conseil Municipal choisit le projet de Jacques Kalisz.

Février 1992 :

Remise de l'avant-projet sommaire.

Juillet 1993 :

Consultation des entreprises.

Avril 1994 :

Début des travaux.

Mars 1995 :

Achèvement du gros œuvre.

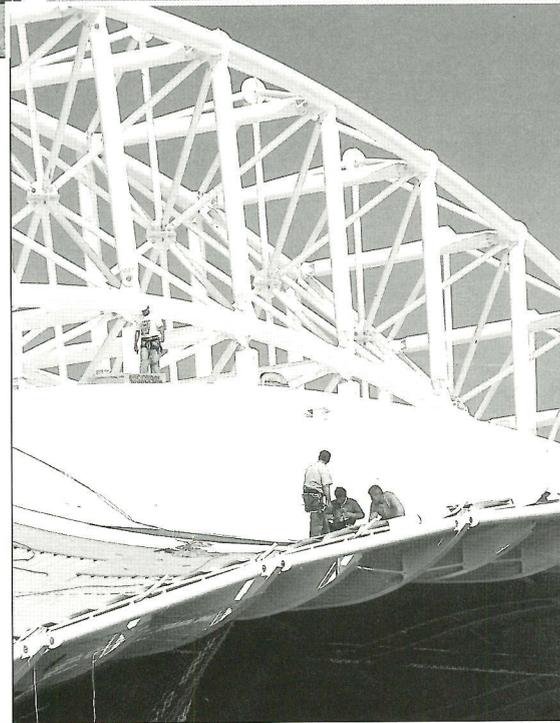
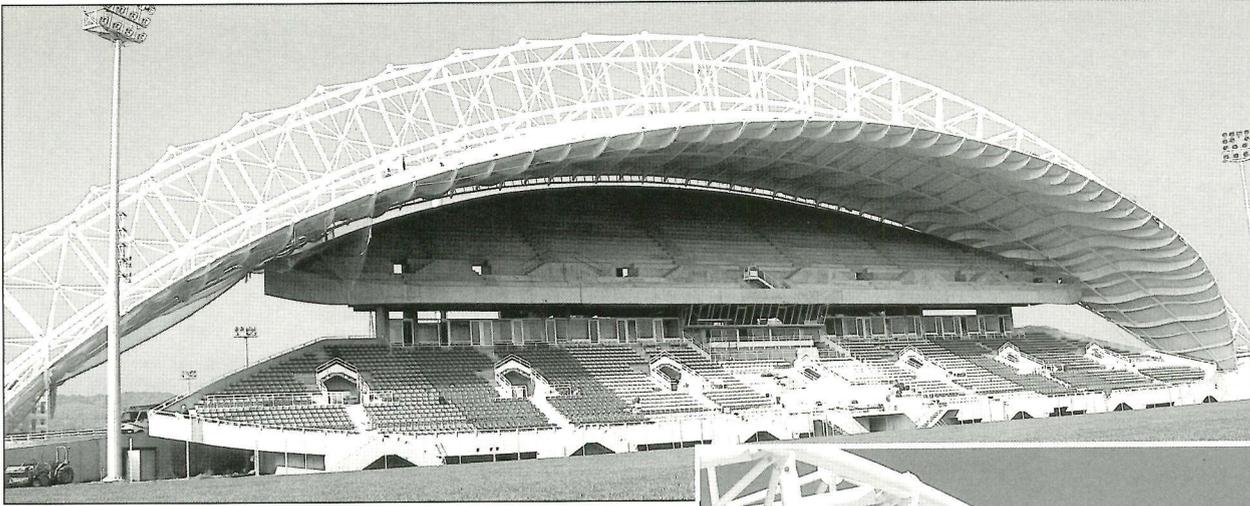
Mai et juin 1995 :

Pose de la charpente métallique.

21 décembre 1995 :

Inauguration de la première tribune.

Tout le monde a souligné la prouesse technique demandée à l'entreprise de pose.



on

un stade, confie-t-il, on a l'habitude des bruits et des clameurs qui poussent les joueurs, mais on oublie les regards du public qui peuvent tout autant les stimuler». Une belle métaphore oculaire, mais l'architecture ne manque pas de lyrisme.

Un gigantesque meccano

Cette fois-ci, il a adopté la forme linéaire, calculée pour qu'aucun spectateur ne soit assis à plus de 75 mètres de l'action de jeu. Il a du même coup rejeté le principe du «chaudron» cher aux anglais, qui enveloppe littéralement le terrain, comme à Murrayfield. Réponse de l'intéressé : «*En Angleterre, il y a beaucoup d'incidents, non ? Alors que là, la toiture, traitée comme une arche concentre l'attention des spectateurs sur les joueurs. C'est un stade chaleureux à la française.*».

Orientées dans le sens nord-sud, les deux tribunes - une seule est construite pour l'instant - coupent ainsi le vent pour permettre aux équipes de football ou de rugby de s'affronter. Tout repose, ici, sur une arche d'une portée de 140 mètres, constituée de tubes en acier, assemblés sur place en quatre sections pesant chacune 102 tonnes, qui se croisent dans l'espace, tous les 6 mètres, pour assurer la stabilité de ce gigantesque meccano.

Un principe que l'architecte a testé préalablement en soufflerie, car, dit-il, «*nous ne prenons jamais assez de précautions pour des bâtiments aussi sensibles aux contraintes naturelles.*». Avec ce système, qui sépare la toiture, en acier, des gradins, en béton, l'architecte a réussi son pari de rendre la tribune toujours plus transparente et donc plus légère à l'œil.

Prévu au départ pour recevoir 15000 spectateurs, le stade

prendre comme exemple ces colonnades classiques qui supportaient les chapiteaux à l'entrée des palais ou les piliers qui soutiennent les voûtes gothiques de nos cathédrales.

Refusant obstinément les décors artificiels, il recherche avant tout l'émotion dans son geste, comparant le travail d'un architecte à celui d'un peintre. Celle qui rassemble les foules et qui leur procure ce bonheur partagé. Il a pris conscience alors que «*les spectateurs suivent le jeu de leur équipe avec toute l'intensité de leurs regards. Et c'est pour ces beaux yeux que nous avons dessiné cette tribune en forme de paupière légèrement baissée vers le terrain. Dans*

Gabriel Montpied ne peut en accueillir aujourd'hui qu'à peine la moitié, dans l'attente de la deuxième tribune. Légère déception de Jacques Kalisz - architecte, vite tempérée par Jacques Kalisz - citoyen, conscient qu'une ville doit savoir mesurer ses efforts : «*Permettez-moi de dire aux clermontois : allez-y ! émerveillez-vous ! Et alors, vous mériterez la deuxième tranche.*».

Les caractéristiques techniques

Capacité de la tribune Ouest : 7500 places assises, dont 4236 inaugurées fin décembre.

Fondations : Les 5900 m³ de béton de la structure du Stade, armés à l'aide de 320 tonnes d'acier, reposent sur environ 200 pieux, de 12 mètres de profondeur, et d'un mètre de diamètre.

La charpente métallique : 40 mètres de haut et 150 mètres de portée pour l'arc métallique. Poids : plus de 400 tonnes. L'installation de la charpente, composée de quatre tronçons de 42 m et de 102 tonnes chacun, a nécessité le recours à une

grue spectaculaire pouvant soulever 400 tonnes. La maquette de la charpente a fait l'objet d'essais en soufflerie.

Les pieds d'arc de la charpente : 1100 m³ de béton et 50 tonnes d'acier chacun. Ils servent également de bassin d'orage pour réguler les rejets dans les réseaux d'évacuation des eaux pluviales.

Les aménagements extérieurs : Ils se caractérisent principalement par l'utilisation d'enrobés drainants pour le revêtement des parkings, une technique innovante employée pour la première fois dans la région.

Maître d'ouvrage :

Ville de Clermont-Ferrand

Architecte :

Jacques Kalisz

Un geste simple, harmonieux, compréhensible par le public.

Les archis fous de sports

Photo Danyel Massacrier - Ville de Clermont-Ferrand



Depuis quelques années, les équipements sportifs sont en augmentation. Une aubaine pour les architectes touchés par la réduction des commandes publiques. Salles de sport, gymnases, piscines se multiplient dans la région. Et à chaque fois, il existe des règles précises, pas toujours faciles à concilier avec l'enveloppe budgétaire, le respect du site et les demandes de tous les sportifs. Dans quel esprit les architectes abordent-ils le sujet ? Existient-ils des recettes ? Quelles précautions doivent-ils prendre ? Une enquête de Michel Josselin.

«Sans la complicité avec les deux représentants des associations de boulistes, reconnaît Daniel Marot, l'architecte du boulodrome d'Aurillac, nous n'aurions sans doute pas obtenu les mêmes résultats.»

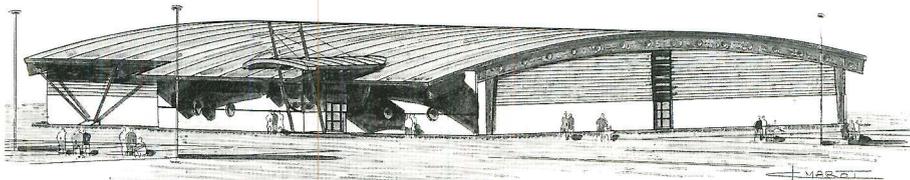
U

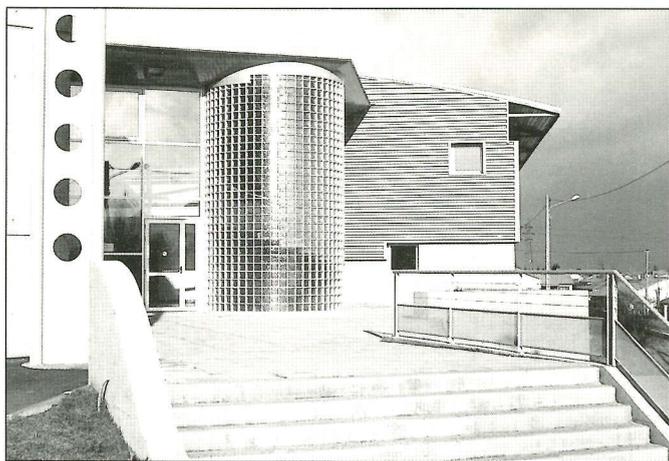
ne chose est sûre : les équipements sportifs reviennent à la mode. Aucune commune, un peu importante, n'y échappe. Ici, un grand stade (Clermont-Ferrand), là, une piscine (Chamalières et Riom), ailleurs, une halle des sports (Saint-Yorre, Cébazat, Peyrol...), voire un boulodrome (Aurillac). Réponses à une demande de plus en plus forte des associations sportives, des écoles et des habitants. Chamalières va donc agrandir sa piscine et Cébazat entend bien poursuivre son programme d'équipements sportifs, qui remonte à plus de dix ans. «Le premier gymnase avait été confié à Gilles Gallon, se souvient le maire, Bernard Auby, et le suivant à Claude Gailard».

Dans la plupart des cas, l'architecte est considéré comme «l'homme de l'art» dont on attend les conseils.

«On se décide sur une esquisse ou une maquette et de grands principes, mais nos relations doivent dépasser cette simple prise de contact», observe Claude Wolff, maire de Chamalières. Séduit par une nouvelle idée que lui a proposée Antoine Bruhat, l'un des architectes de la nouvelle piscine, il a adopté le principe d'un bassin à vague, plus ludique, correspondant davantage à la demande du public, et il est allé avec lui en visiter d'autres avant d'approuver le projet définitif.

Faut-il alors figer le programme une fois pour toute ? «Non», répond immédiatement Denis Ameil, qui a mal supporté le système du concours conception / construction, pour la piscine de Riom, car, dit-il, «le projet présenté devient l'acte d'engagement, privant ainsi l'architecte d'une marge de manœuvre nécessaire». Le maire de Cébazat défend à peu près la même idée en estimant «qu'un pro-





Pour la halle de sports d'Aubière, les architectes ont choisi une structure métallique de grande portée, habillée de bardage, en privilégiant l'éclairage naturel.

gramme ne doit pas être figé. Il doit évoluer, renchérit-il, en fonction de la discussion qui se prolonge obligatoirement entre les architectes, les élus et, dans certains cas, les associations».

Coup de boules

Discussion que l'on rencontre souvent pour mettre au point les équipements sportifs, à la demande des utilisateurs. Pour les architectes, cette étape supplémentaire, peu fréquente dans d'autres domaines, empêche souvent les erreurs et permet de cerner plus efficacement les besoins réels des uns et des autres. Daniel Marot, l'architecte du bouldromme d'Aurillac, n'y voit que des avantages : «Nous avons travaillé avec les deux représentants des boulistes - la Lyonnaise et la Provençale - pour définir les sols et les tracés, qui ne sont pas les mêmes. Et

sans cette complicité, reconnaît-il, nous n'aurions sans doute pas obtenu le même résultat».

Sentiment partagé par Alain Combes, qui attendait cette concertation pour ficeler son projet. Pas moins d'une cinquantaine d'associations sont venues à la première réunion pour discuter de la future halle des sports à Aubière, permettant ainsi aux architectes d'analyser les demandes et d'y répondre ensuite sous forme de volumes. C'est à partir de là qu'ils eurent l'idée de proposer plusieurs salles, pour éviter de mélanger certains sports entre-eux : la plus grande pour la gymnastique et les sports collectifs, une autre, parquetée, pour la danse et la gym d'entretien, une troisième pour la boxe et la musculation, et, enfin, une dernière pour les sports au sol : judo et karaté.

«D'accord sur le principe, réplique Claude Gaillard, toujours soucieux de la place que doit occuper la profession, mais le spécialiste des volumes reste l'architecte, et là,

Suite page 15 →

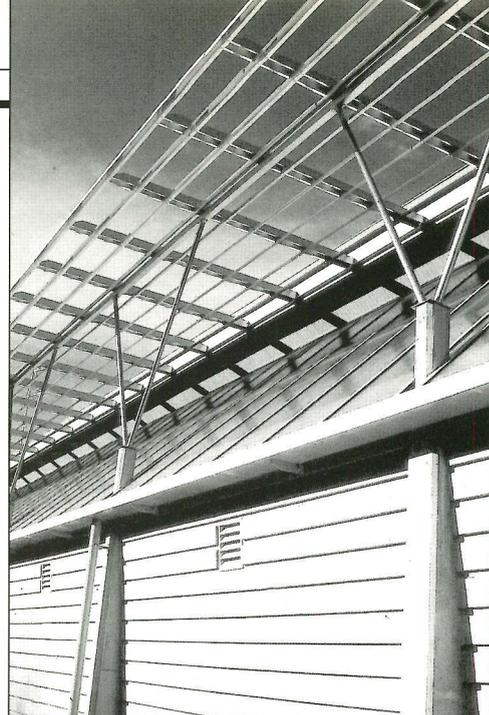
Le gymnase de Chadrac (Haute-Loire)

TROIS TYPES D'ACTIVITÉS

Intégration au site, rigueur fonctionnelle et convivialité, tels sont les maître-mots de ce gymnase. Et comme beaucoup d'équipements sportifs, celui de Chadrac doit accueillir trois types d'activités : scolaires, associatives et compétitions, selon des rythmes hebdomadaires différents.

Au centre du dispositif, le module technique donne sur les trois salles, avec un plan incliné pour la plus grande, au dos des tribunes, conçue comme une promenade, et qui permet le mouvement des spectateurs pendant les matchs. A l'entrée, la place, le parvis et le hall assurent une transition progressive entre l'extérieur et les locaux. Et l'on peut découvrir d'un seul coup d'œil les différents espaces : les salles, les sanitaires et l'allée des vestiaires, dotée d'un éclairage zénithale. Dans la grande salle, cette source de lumière se combine avec la lumière diffuse de la façade vitrée située au nord.

Autour du gymnase, l'architecte a choisi des végétaux que l'on retrouve dans la région : charmillles, merisiers, essences champêtres sous forme de



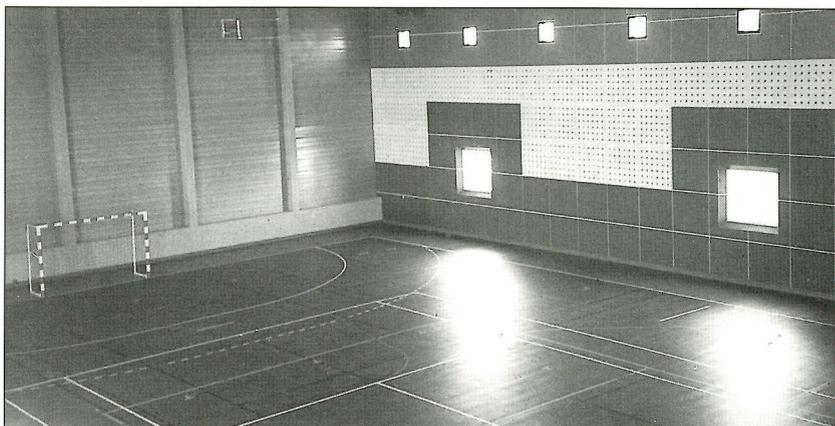
haies, de massifs et de buissons, afin d'accompagner le cheminement des utilisateurs. Sans oublier les pierres, nombreuses en cet endroit, ni la végétation en rive de «couloir d'eau» : iris, fougères et myosotis, pour rappeler les nombreuses sources qui sortent de ce terrain en pente.

Maître d'ouvrage :

District du Puy-en-Velay

Architecte :

Pierre Mazodier



Le gymnase Albert Buisson à Issoire (Puy-de-Dôme)

UNE LISIBILITÉ IMMÉDIATE

Deux grandes idées ont guidé les architectes : répondre aux aspirations des élèves et des professeurs mais aussi à celui du gestionnaire. Au lycée d'Issoire, les terrains extérieurs existaient déjà, mais il restait à compléter ces installations par un accueil en salle des élèves. «Le gymnase a donc été implanté à proximité immédiate des plateaux extérieurs, des tribunes et en liaison directe avec l'établissement scolaire», soulignent les deux concepteurs. A terme, il sera même possible d'améliorer encore la liaison par l'aménagement éventuel d'une passerelle.

Tout a été pensé pour une «lisibilité immédiate et instinctive du complexe», concentré autour d'une zone d'accueil pour réduire les temps de circulation et faciliter la surveillance des élèves. Son organisation permet d'ailleurs une occupation simultanée des locaux par différents groupes pendant les cours d'éducation physique et même les inter-cours, grâce aux zones d'accueil, d'attente, et aux gradins.

«Dès sa conception, précisent encore les architectes, l'équipement a été imaginé par rapport à sa gestion, en prévoyant notamment l'utilisation de matériaux - aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur - les moins sensibles à la détérioration».

Maître d'ouvrage :

Commune d'Issoire

Architectes :

Jacques Castanié et Michel Salles

Dessinée par Denis Ameil, la piscine de Riom est entièrement vitrée, avec une façade en forme de vague, pour lui donner ce côté ludique.



La halle de sports d'Aubière (Puy-de-Dôme)

LA POUSSÉE ÉTUDIANTE

Faute de pouvoir accueillir les 350 élèves de l'école Beaudonnat dans un équipement sportif couvert, ainsi que plusieurs associations renommées tels que les clubs de karaté, de rugby et «Aubière boxe», la ville a décidé de construire une nouvelle halle, complétant les deux centres omnisports existants. Ce nouvel équipement servira non seulement aux écoles mais encore aux étudiants du campus tout proche, qui manquent d'installations sportives.

Les besoins ? Un grand plateau de 1000 m² réservé à la gymnastique et trois salles plus petites pour la boxe, la musculation, le judo, le karaté, la danse et la gymnastique à nouveau pour les élèves de maternelle, soit un programme total de 1800 m² en comptant les vestiaires et les locaux techniques.

«Tous les volumes sont imbriqués les uns dans les autres afin de permettre une vie collective plus agréable et d'accueillir occasionnellement des spectateurs au niveau de la mezzanine», notent les architectes. Ils ont choisi une structure métallique de



grande portée, pour favoriser l'éclairage naturel, habillée de bardage, avec une couverture composée de bacs en acier prélaqué et des sols collés dans toutes les salles.

Maître d'ouvrage :

Commune d'Aubière

Architectes :

Dominique Bresson, Alain Combes et Roland Ondet

Le complexe sportif de Saint-Germain Laprade (Haute-Loire)

DES MATÉRIAUX INTÉGRÉS AU SITE

Dans ce projet, les architectes ont choisi délibérément le béton et le métal, pour rappeler le site industriel, qui borde le nouveau complexe sportif construit en trois temps : d'abord le gymnase, puis la salle polyvalente et enfin le logement du gardien, à l'entrée, soit une surface totale de 2300 mètres carrés. La disposition des deux salles, à proximité immédiate du parking et des terrains de sport, permet au maître d'ouvrage de réserver un terrain pour des extensions éventuelles.

Depuis le hall d'accueil, largement ouvert sur l'extérieur, en particulier les terrains de sport, mais aussi sur le gymnase et la salle polyvalente, une galerie éclairée par un patio conduit les joueurs, les entraîneurs et les arbitres jusqu'aux vestiaires et les associations jusqu'à leur bureau.

C'est dans ce hall que peuvent se tenir, entre autres, les cérémonies et les manifestations.

En dehors du béton qui compose la structure, renforcée par des formes cintrées, l'acier joue là un rôle prioritaire, utilisé aussi bien en couverture, sous forme de caissons, qu'en bardage extérieur. Le tout isolé par des panneaux acoustiques et la fibre de verre. Les parois elles-mêmes sont protégées contre les chocs de ballon et les traces de chaussures par des lames de bois.

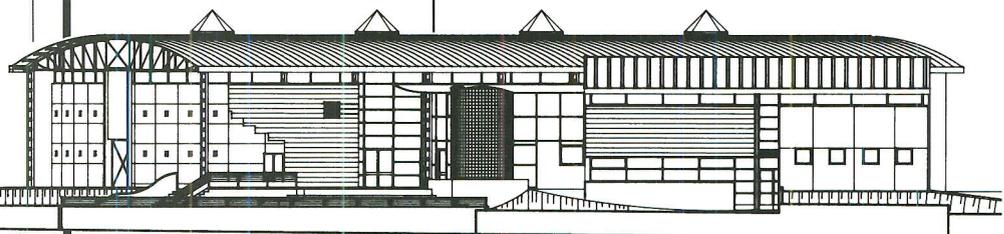
Quant à la lumière, l'autre donnée fondamentale d'un équipement sportif, elle arrive naturellement par des lanteraux ou par une bande de bardage translucide, dans le cas du gymnase - le débord de la toiture empêchant tout éblouissement -, ou simplement par des vitres, pour la salle polyvalente et le patio.

Maître d'ouvrage :

Commune de Saint-Germain-Laprade

Architectes :

Serge Dupré et Guy Miramand



La halle des sports de Saint-Yorre (Allier)

AU CŒUR DE LA COMMUNE

Comment construire un équipement sportif sur un terrain difficile situé au cœur de la commune tout en garantissant un confort esthétique et fonctionnel ainsi qu'une maintenance aisée ? C'est l'équation qu'ont dû résoudre les architectes à Saint-Yorre. Profitant du terrain en pente, ils ont pu enterrer partiellement le bâtiment afin de réduire son impact et de l'inté-

grer harmonieusement dans son milieu urbain. Tous les volumes, en fait, se décomposent clairement suivant leur fonction pour une lecture claire du projet. Et celui de la salle de gymnastique, donnant directement sur la ville, rappelle les maisons alen-

tours. La galerie couverte, qui débouche sur un parvis, dessert la totalité des équipements : le plateau sportif, la salle de gymnastique, le jardin d'escalade et les gradins. «Elle exprime le caractère public de la halle tout en respectant l'échelle puisque le nouveau bâtiment ne dépasse, à aucun moment, l'école», expliquent les architectes.

Elle sert, entre autres, de «préau», voire de tribune au plateau sportif extérieur.

Installée au nord, la grande salle est ainsi protégée du vent, tout en évitant l'éblouissement des spectateurs et des sportifs. Des rideaux sont d'ailleurs prévus pour la partager en trois parties égales, en cas d'activités distinctes. Ils permettent encore de former un rideau de fond de scène pour des manifestations exceptionnelles (spectacle ou concert) nécessitant un aménagement particulier de la scène. La salle peut d'ailleurs être agrandie grâce à deux rangées de gradins mobiles, pour des matchs

d'entraînement de volley ou de basket, sans toucher au stockage du matériel.

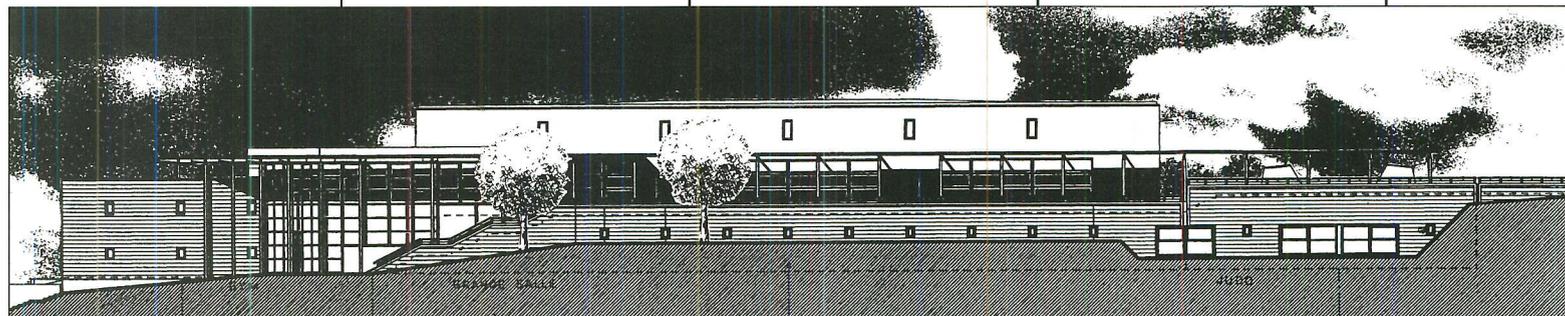
Afin de rester dans la gamme des matériaux utilisés pour l'école et assurer une unité à l'ensemble, les architectes ont préféré le béton au bardage sur ossature métallique, malgré un prix plus élevé, qui garantit, selon eux, un vieillissement et une maintenance réduits. L'acoustique, enfin, est traitée par des bacs perforés au plafond et des lambris ajourés sur les parois.

Maître d'ouvrage :

Commune de Saint-Yorre

Architectes :

Francine Imholz, René Imholz et François Bouchaudy



La salle de gymnastique et le mur d'escalade du stade Massot, au Puy (Haute-Loire)

UN ESPACE TRANSPARENT

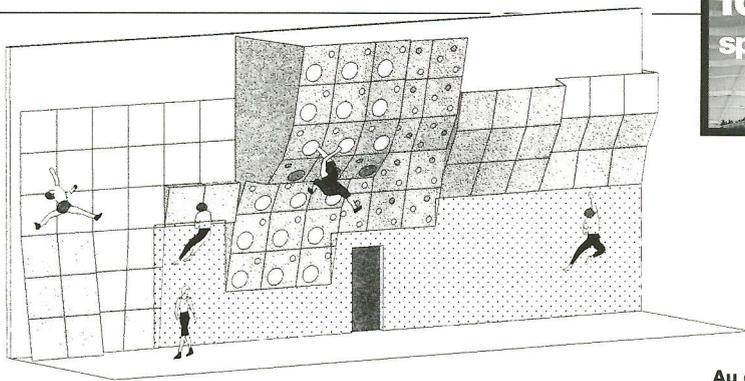
Pas facile d'imaginer une nouvelle salle de gymnastique et un mur d'escalade, en complément d'un gymnase construit il y a trente ans et dans le cadre de l'aménagement global des berges de la Borne entre Chadrac et Espaly, en Haute-Loire. Avec l'objectif non seulement d'accueillir les sportifs mais encore d'attirer les promeneurs.

La réponse des architectes s'ap-

puie schématiquement sur deux grands principes :

ments du Puy, et facilement repérable depuis les berges.
- Privilégier la transparence et «mettre en scène» les différents équipements. Le hall d'accueil est conçu comme un théâtre - un lieu de vie et de spectacles - relié directement à la salle omnisports, aux tribunes, à la salle de gymnastique, avec, en fond de scène, le mur d'escalade, véritable décor naturel et vivant, face à l'entrée, qui peut être regardé à la fois par les spectateurs assis, les sportifs et les passants qui se promènent sur les berges.

Idem pour le gymnase prévu là aussi comme une vitrine attractive pour le promeneur qui passe, attiré par le mouvement des athlètes et la couleur des agrès, ainsi que pour les sportifs profitant d'une vue sur la rivière et la nature environnante.



Beaucoup de salles de sport sont équipées aujourd'hui d'un mur d'escalade. C'est le cas du gymnase de Peyrol, dans le Cantal, réalisé par Daniel Marot.

→ Suite de la page 13

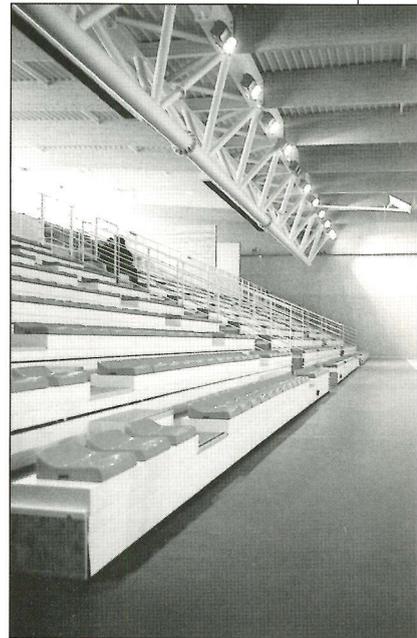
nous n'avons pas le droit à l'erreur». Il a raison quand on connaît les dimensions d'une salle de sport - au minimum 7 mètres de haut plus la structure -, souvent placée près des entrées de ville, comme c'est le cas à Chappes et à Pérignat. Seule façon, pour lui, de réussir son projet : bien sentir l'architecture du bourg. «N'oublions pas, dit-il, que l'on va implanter une véritable "cathédrale"».

C'est une image, qui a le mérite de souligner la principale difficulté rencontrée par les architectes lorsqu'ils dessinent ce type d'équipement, c'est-à-dire l'intégration au site. La question se pose à chaque fois mais cette fois-ci avec plus de force encore, en raison des volumes nécessairement imposants. Leurs réponses ? Une architecture volontairement basse et des couleurs à dominante verte pour le gymnase de Peyrol, dans le Cantal, dessiné par Daniel Marot. Ou encore un boulodrome en forme d'aile d'avion, avec des haubans, pour rester dans le ton de l'aérodrome d'Aurillac tout proche.

Au gymnase de la Varenne, à Riom, les architectes ont appliqué des procédés techniques intéressants. En particulier, pour la couverture, suspendue à trois poutres métalliques posées sur des "doigts d'acier".

Au gymnase du lycée de Cournon, les architectes ont prévu des gradins démontables, en rez-de-chaussée, capables d'accueillir 600 spectateurs, et des gradins fixes pour 300 places à l'étage.

Architectes : Costantine-Regembal / Fassio-Viaud / Legrit-Menier.



D'autres ont profité du terrain en pente, comme à Aubière, pour adosser la halle des sports à la falaise, sans pour autant la dissimuler. De façon astucieuse, les architectes ont diversifié les volumes pour casser l'aspect monumental et accrocher les différentes salles au terrain. Le même raisonnement a poussé Denis Ameil à proposer des volumes horizontaux pour limiter au maximum la hauteur de la piscine de Riom et ne pas venir «heurter» les bâtiments alentours. De son côté, l'équipe Imholz - Bouchaudy a réussi à aligner la halle des sports de Saint-Yorre sur les habitations du bourg. Un exploit quand on connaît la difficulté d'implanter ces grosses «boîtes» en plein centre ville.

Retour à la simplicité

Claude Gaillard, lui, prêche la simplicité des formes et des matériaux. Il y voit un double avantage : une meilleure intégration dans l'environnement et - un argument auquel les élus sont de plus en plus sensibles - un prix moins élevé. «Mais attention, s'empresse-t-il

Suite page 17 →

puie schématiquement sur deux grands principes :

- Aménager les abords, en sélectionnant déjà les essences d'arbres et en créant un signal fort à l'entrée du gymnase - un ponton-parvis -, qui doit jouer le rôle de belvédère, d'où l'on puisse voir les principaux monu-

Maître d'ouvrage :

District Urbain du Puy-en-Velay

Architectes :

Georges Berger, Jean Chabanne, Serge Dupré et Guy Miramand



La salle polyvalente de Gerzat (Puy-de-Dôme)

UN JEU DE COULEURS

Les architectes ont joué avant tout sur deux volumes étroitement imbriqués, qu'un jeu de couleurs et un traitement différent du béton permettent de différencier. Le premier, plus élevé, avec une toiture courbe peinte en gris-argent et des parois en béton soigné au décofrage, laissant apparaître sa texture, réhaussées de menuiseries laquées noir, lui donne un aspect léger.

Le second, traité cette fois-ci avec une toiture plate, vient ceinturer la

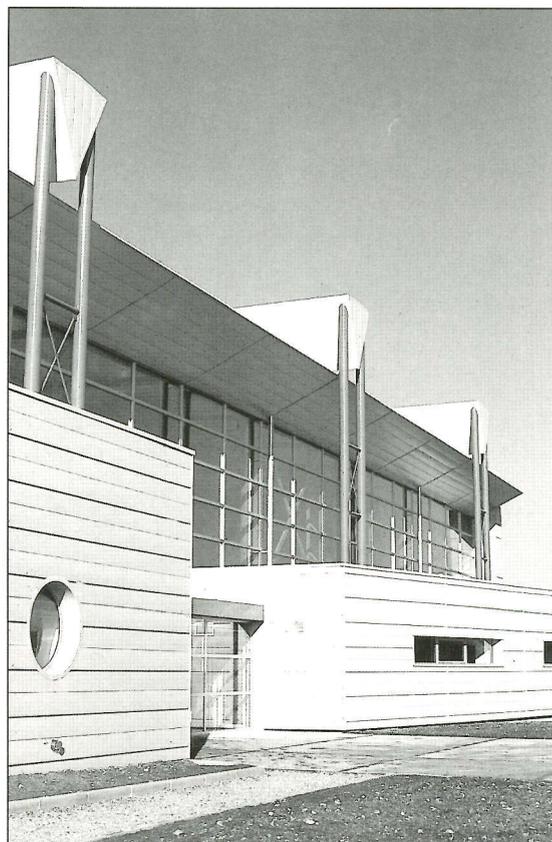
grande salle. Ici, sont regroupés la scène, les vestiaires, deux salles de judo et le hall d'entrée. «Ce volume plus massif, de couleur blanc-beige, est couronné par un bandeau de bardage gris à dessins horizontaux, situé sous un grand auvent métallique rouge, apportant ainsi au socle une dynamique facilement identifiable», notent les architectes.

Maître d'ouvrage :

Caisse Mutuelle complémentaire et d'action sociale du personnel EDF

Architectes :

Patrick Léaud, Jean-Pierre Rambourdin et Vincent Rivoire



Le gymnase de la Varenne à Riom (Puy-de-Dôme)

UN SOUCI DE SIMPLICITÉ

«Construire un bâtiment au volume imposant n'est jamais facile surtout dans un tissu périurbain où s'affrontent différents types d'architecture : pavillons, petits collectifs, bâtiments scolaires, terrains sportifs...», reconnaissent les architectes du projet. Leur réponse tient en un mot : la simplicité.

Simplicité des volumes déjà, pour assurer une insertion plus aisée, et des matériaux, limités au béton brut sablé, à l'acier, à l'aluminium marié au verre ou encore au bardage aluminium. «Nous avons recherché aussi la meilleure luminosité possible en jouant sur l'orientation du bâtiment», ajoutent les architectes.

Pour y parvenir, les concepteurs ont appliqué des procédés techniques intéressants. En particulier, pour la couverture, suspendue à trois poutres métalliques posées sur des «doigts d'acier», qui prolongent les parois en béton. Le tout répondant aux règles parasismiques. L'élaboration a quand même demandé une modélisation informatique globale de la structure. Ce qui permet d'obtenir, pour la grande salle, des dimensions respectables



(50 m x 26 m) et une hauteur sous plafond minimale de 9 mètres, correspondant aux normes européennes pour le volley-ball.

L'encorbellement de la toiture renforce la forme élancée du gymnase, dont le bâtiment principal (1260 m² pour la salle polyvalente) est doté de parois en béton sablé, les deux parties annexes (une petite salle de 300 m² et une partie vestiaires-bureaux de 160 m²) étant recouvertes d'un bardage métallique.

D'abord destiné aux élèves du collège Jean Vilar et du lycée Gilbert Romme, le gymnase de la Varenne accueillera aussi les associations sportives : les

archers, les pongistes, les hand bal- leurs. Son caractère polyvalent permet également la pratique d'autres sports, comme le basket, le volley, le tennis, le judo...

Maitre d'ouvrage :

Syndicat Intercommunal des équipements sportifs de l'agglomération rimoise (SIDES).

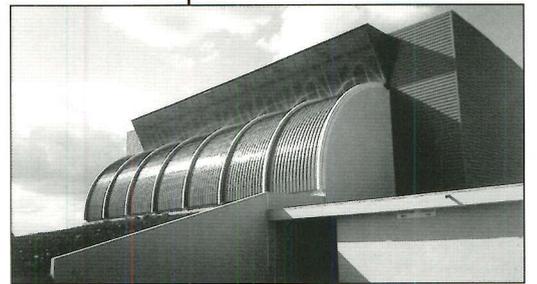
Architectes :

Dominique Bresson, Alain Combes et Roland Ondet / Claude Berger et Jean-Pierre Manaud.

La salle omnisports de Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme)

DES FORMES DOUCES

Destinée à renforcer les structures d'accueil sportives de la commune, la nouvelle salle omnisports est implantée dans le périmètre même du stade actuel, dans le prolongement des locaux existants : vestiaires et tribunes. Elle répond aux besoins de l'ensemble des clubs ou des associations sportives tout en favorisant l'évolution de l'équipe de basket en division nationale.



Les architectes ont retenu quatre grands principes :

- Une architecture intégrée à l'environnement par des formes douces et des couleurs tendres.
- Des volumes en cascade sur la façade d'entrée pour atténuer celui de la salle.
- Une façade totalement vitrée au nord pour éviter l'éblouissement et faire pénétrer l'environnement extérieur dans la salle.
- Une meilleure appréhension visuelle de la structure en combinant le lamellé-collé avec le métal.

Maitre d'ouvrage :

Commune de Vic-le-Comte

Architectes :

Jacques Castanié et Michel Salles

La billetterie du stade à Ambert (Puy-de-Dôme)

UNE DOUBLE FONCTION

En apparence, qu'y-a-t-il de plus banal qu'un petit local pour vendre des billets ! A Ambert, celui-ci remplit pourtant une double fonction. C'est d'abord le passage obligé des spectateurs pendant la saison sportive et la première image qu'ils ont du stade, dévoilé astucieusement par les architectes, grâce aux ouvertures ménagées dans le mur d'enceinte traité en bois brut. C'est encore, en été, un kiosque d'information, que l'on déplace alors en centre ville, pour accueillir les touristes.

Afin de concilier à la fois légèreté et rigidité, nécessaires à son transport, les architectes ont préféré le bois en ossature, habillée de panneaux blancs en glasal, l'ensemble étant monté sur un châssis métallique.

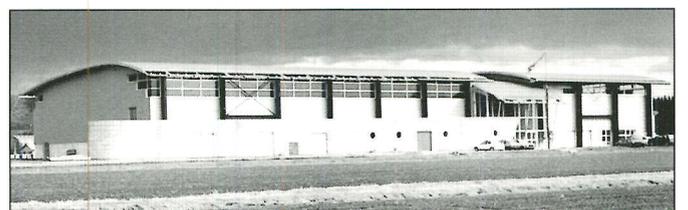


Maitre d'ouvrage :

Commune d'Ambert

Architectes :

SCPA Hervé Badet, Georges Floret



La salle omnisports de Lempdes (Puy-de-Dôme)

EN FORME D'AILE

Comme son nom l'indique, cette salle peut accueillir plusieurs activités sportives : tennis de table, judo, basket, hand ball..., sans oublier le traditionnel mur d'escalade. L'ensemble étant conçu selon les règles strictes des fédérations sportives pour obtenir un classement national, en particulier, le basket et le hand ball. Le tout ressemble à une aile d'avion, où les différentes salles et le club house sont

regroupés de part et d'autre de la «cabine» centrale par laquelle on accède aux équipements.

Parmi les matériaux choisis par les architectes, l'acier et le béton occupent la première place pour les façades, la toiture et les planchers. La couverture comprend aussi des bacs en acier perforé pour améliorer l'acoustique.

Maitre d'ouvrage :

Commune de Lempdes

Architectes :

Marc Faget, Dominique Gendre et Michel Pranal

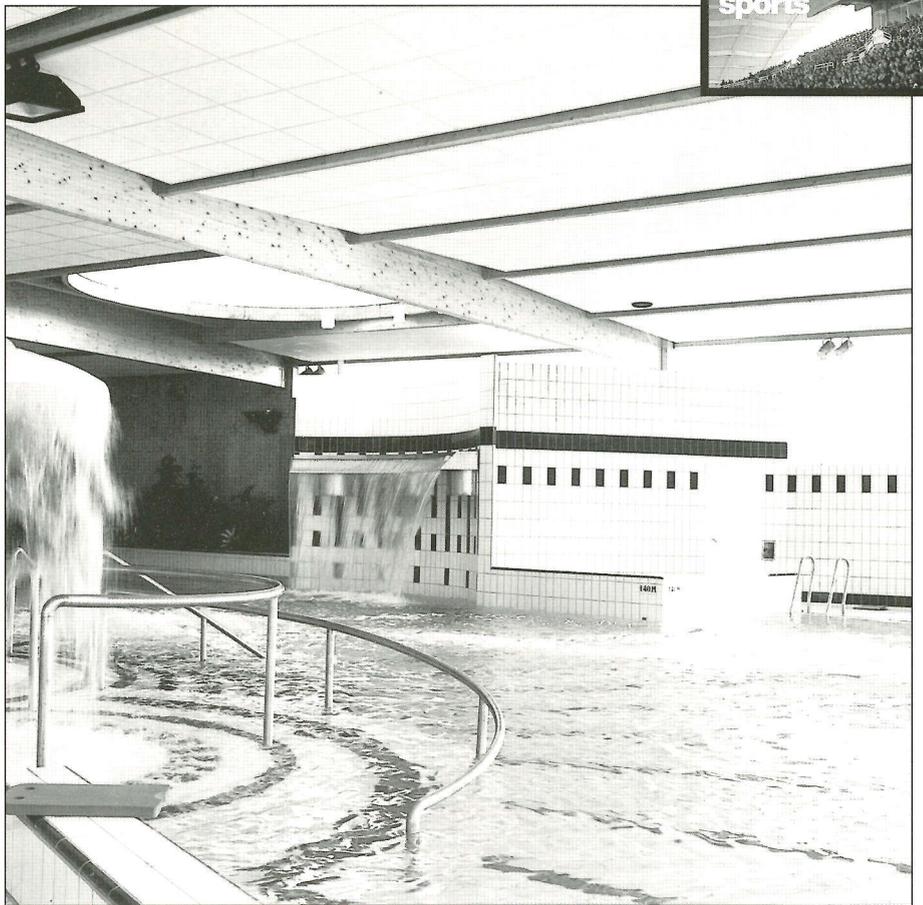
→ Suite de la page 15

d'ajouter, *il ne s'agit pas de tomber dans une architecture simpliste*. Son idée ? Redécouvrir la «vérité» des matériaux et prendre conscience que la beauté ne dépend pas forcément du prix mais du travail de l'architecte.

Finie alors l'architecture prestigieuse et parfois dispendieuse ? C'est en tout cas ce que laisse entendre Bertrand Lemoine, rédacteur en chef du *Moniteur Architecture* en écrivant dernièrement que *«l'ère des grands projets fastueux est désormais révolue et que l'architecture usuelle, que l'on fait tous les jours dans les communes et dans les régions (...) apparaît comme le véritable enjeu de l'aménagement»*. Et d'ajouter que l'on se dirige vers des *«architectures mieux maîtrisées, moins*

entre les différentes salles et, enfin, le choix des matériaux pour réduire le coût de la maintenance, qui peut s'élever rapidement, dans certains équipements tels que les piscines.

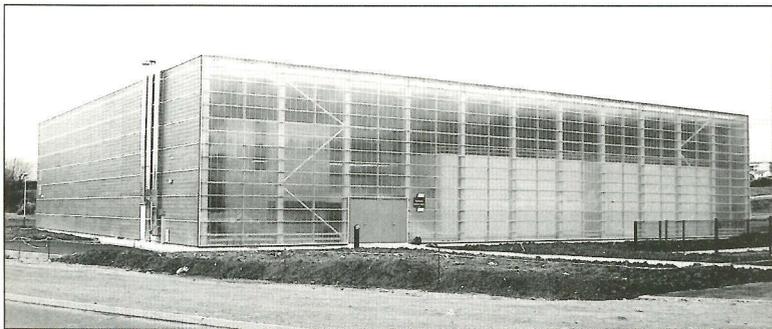
A Riom, Denis Ameil a respecté toutes ces règles, en prévoyant un espace *«raisonnable, accueillant et chaleureux, pas trop haut sous plafond, avec une lumière naturelle douce et une correction acoustique suffisante pour donner une ambiance de loisir»*. Seule ombre au tableau, comme à Cébazat, le découpage du programme en deux tranches, sans être sûr de la deuxième, alors que le projet a été étudié globalement. Il est bien prévu un bassin à vagues extérieur dans le prolongement de la piscine couverte, aujourd'hui terminée, mais



Pour la piscine de Riom, Denis Ameil a prévu un espace «raisonnable, accueillant et chaleureux, pas trop haut sous plafond, avec une lumière naturelle douce».

la maintenance, que craignent toujours les élus. Ils ont utilisé partout des matériaux résistant à l'humidité : le contreplaqué baké dans les endroits qui doivent être lavés à grande eau, une structure en lamellé-collé et inox pour résister à la corrosion, des produits per-

bois, des carrelages sur toute la surface des vestiaires et des sanitaires, des vitrages renforcés, mais des plaques de plâtre simples à démonter. Pas d'innovation particulière non plus pour l'isolation thermique à base de laine de verre et pour le bardage intérieur



Une halle des sports a été réalisée à Cournon d'Auvergne (Puy-de-Dôme) dans le cadre du nouveau lycée, présenté dans le numéro 11 d'Auvergne Architectures.

orgueilleuses mais plus attentives au contexte et à l'usage» (*). Tendence qui s'applique à tous les projets y compris, bien sûr, aux équipements sportifs.

Mais ce ne sont pas les seuls critères auxquels les architectes doivent être vigilants. Alain Combes en dénombre quatre autres : la qualité de la lumière naturelle, les précautions à prendre au niveau de l'acoustique, tant du point de vue de l'ambiance que de la réverbération extérieure, la transparence des espaces

pour quand ? Et le geste même de l'architecte, qui évoque la voile d'un catamaran, est restée inachevée.

Des matériaux résistants

Dans le cas de Chamalières, qui deviendra, à son ouverture au début de l'été 1997, la seule piscine en France à posséder un bassin olympique et un bassin à vagues, les architectes ont non seulement privilégié la toiture, en forme de vague, et les puits de lumière ressemblant à des bulles, pour renforcer le caractère aquatique et ludique de l'installation, mais encore les détails techniques, en vue de réduire

Tout a été pensé pour une lisibilité immédiate et instinctive du complexe. Gymnase Albert Buisson à Issoire.



A l'entrée du gymnase de Chadrac, la place, le parvis et le hall assurent une transition progressive entre l'extérieur et les locaux. Et l'on peut découvrir d'un seul coup d'œil les différents espaces.

mettant une étanchéité parfaite des plages par rapport aux locaux techniques, situés au-dessous, avec le souci constant de pouvoir atteindre facilement toutes les canalisations, et il y en a des kilomètres.

Dans un gymnase, c'est plutôt la solidité qui constitue le leit-motiv des architectes. Pour celui de Cébazat, Claude Gaillard a retenu des soubassements bien protégés avec un mur en béton habillé de

perforé sur les parois et le plafond pour piéger les sons. Il n'en reste pas moins qu'à ce niveau aussi, chaque architecte possède ses méthodes, ses astuces et, bien entendu, son savoir faire. *«Nous attendons de lui cette compétence, qui doit contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie»*, observent aussi bien Bernard Auby que Claude Wolff.

(*) Le *Moniteur Architecture* n° 67, décembre 1996.



La salle de sports de Lempdes (Haute-Loire)

PRIORITÉ À L'ENVIRONNEMENT

En mêlant des matériaux traditionnels comme le bois, la brique, la tuile et le verre, les architectes ont voulu intégrer cette salle dans l'environnement naturel de la commune. Construite avec un souci de «gestion», elle a été étudiée pour permettre le développement de multiples activités sportives et associatives.

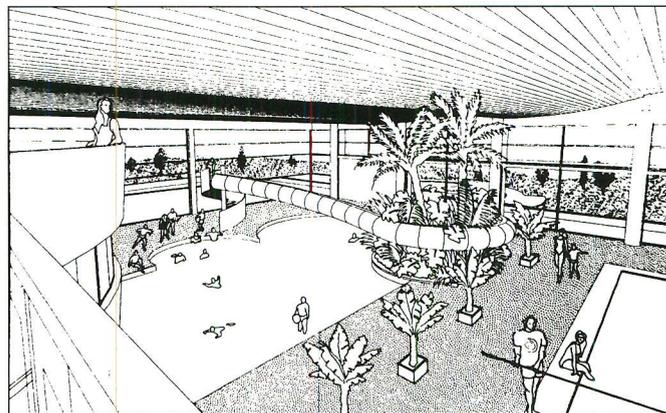
Maître d'ouvrage :
Commune de Lempdes
Architectes :
Jacques Castanié
et Michel Salles

Extension et rénovation du Centre nautique des «Hautes Roches», à Chamalières (Puy-de-Dôme)

UNE PISCINE PLUS LUDIQUE

A la suite du concours, remporté par l'équipe Bruhat, Thomas et Bouchaudy, le maître d'ouvrage a penché plutôt pour une piscine à vagues et a demandé aux architectes de revoir leur copie dans ce sens.

Il s'agit là d'une extension représentant sensiblement la même surface que l'ancienne piscine. Les architectes ont donc remis à plat l'occupation de l'espace pour tenir compte de la future rocade qui passera au pied de la piscine, redéfinissant en même temps sa nouvelle image par rapport à la ville. De l'ancienne piscine ne restera visible, dans leur projet, que la toiture et la fresque en mosaïque. A côté du bassin olympique de 50



mètres, vont se rajouter une patinoire, un autre bassin à la sortie du toboggan de 55 mètres de long, et surtout le nouveau bassin à vagues, doté d'un mur mobile qui pourra s'abaisser, pour obtenir alors un bassin de 25 mètres homologué pour la compétition.

Dans ce complexe, les architectes ont privilégié les plages qui entourent le bassin et la lumière en prévoyant de grandes façades vitrées et des lanternes au-dessus des bassins. Une

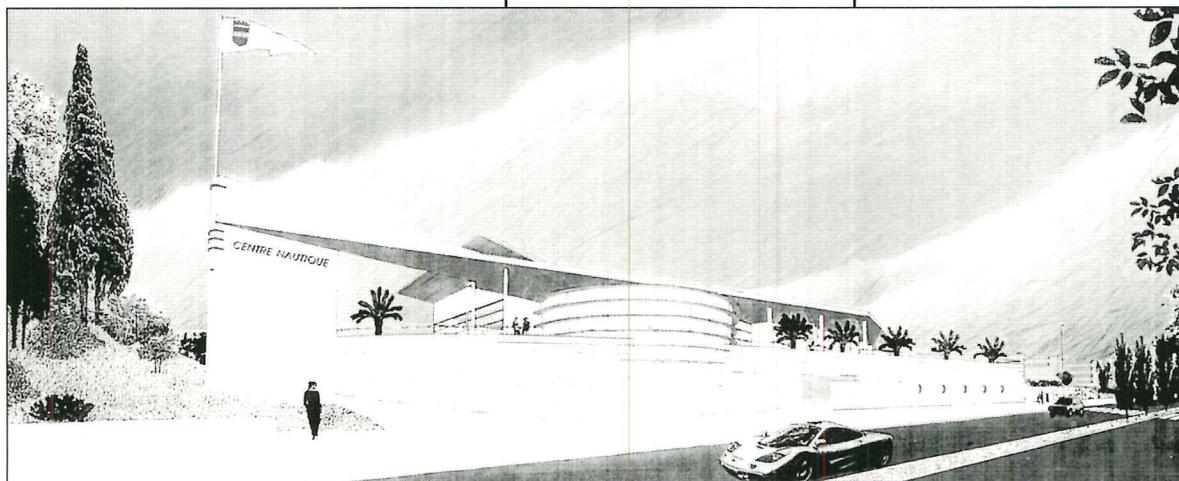
coursive permet aussi aux visiteurs et aux parents de surplomber les bassins et d'accéder au restaurant, disposant d'une vue panoramique sur la ville, ouvert à la fois aux utilisateurs de la piscine et aux clients extérieurs.

Maître d'ouvrage :

Commune de Chamalières

Architectes :

François Bouchaudy, Antoine Bruhat et Jacques Thomas.



clin d'œil

Mettez-vous en tenue !



Le cyclope

Aujourd'hui sports-co, Rugby... Mon Dieu, les cours de gym du lycée, quel infernal souvenir. J'te dis pas les jours où t'avais oublié ta tenue, comme un con en chaussures de ville pour monter à la corde, sans compter l'engueulade.

Le rugby, quelle horreur pour un miro qui une fois délunettisé ne distingue rien à 5 mètres, impossible d'attraper ce foutu ballon, maladroite, les yeux de guingois, complexé, sensation d'être nu comme un ver sans les miens. Vaillant, positif, plein de bonne volonté et adepte de la facilité et de l'efficacité avant tout, il m'est arrivé d'aller marquer un essai là où je risquais le moins de prendre des mauvais coups, évident, lumineux pour un demi aveugle : dans mon camp - et 29 imbéciles qui mouillent leur flottant en se tenant les côtes.

Pas d'avenir dans les sports-co sauf derrière la touche près de la buvette. Ah ! l'émotion bucolique de ces terrains de campagne pas trop plats, plus prairie que gazon, avec 22 footeux sur le dessus et 220 taupes en dessous qui participent diaboliquement au jeu, 440 taupinières pour s'entraver et rendre les passes encore plus aléatoires, comme

s'il en était besoin (c'est curieux comme les taupes n'aiment pas les sports-co). Là, sur la touche, tu te marres sardoniquement, tu ramasses la monnaie de ta tournée en barbotant de l'index dans les flaques de rouge limé que la planche du comptoir ne veut même plus boire.

Il te faut reconnaître que les sportifs ont fait des progrès et les terrains aussi. Plats, barriérés autour, gazon coupe militaire.

Dehors la taupe et le pissenlit. Exit la poésie. En route pour la gloire, la qualification en 1ère division. Aux poubelles de l'histoire le vin chaud pendant les arrêts de jeu. Vive le pétard à la mi-temps.

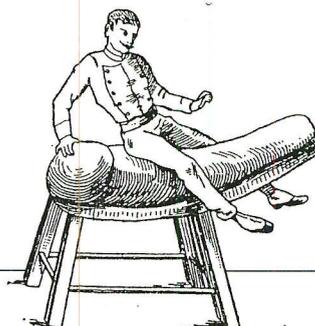
Mais y'a pas que les sports de plein-air, y'a les sports en salle et les salles de sport. La salle de sport, c'est une grosse grange avec des outils inutiles et dangereux à l'intérieur.

Par exemple, le cheval de saut (je parle d'un truc en bois pyramidal avec un coussin dessus). Quelle imagination pour penser que ce machin massif et inepte ait quoi que ce soit à voir avec un quelconque cheval, même de labour. Ce truc avec des poignées

comme des tiroirs qui n'ouvrent pas, est-ce un comptoir rembourré ou un banc trop haut ? Le mec qui a fait ça devait pas savoir où il était bien, ou alors il savait pas distinguer ses coudes de ses fesses... Je ne dirai rien des barres parallèles ou des sautoirs à qui on peut facilement trouver des utilisations ménagères (séchoirs à torchons, patères, engin à sieste, etc.).

Et la salle de sport, quel cauchemar pour l'Architecte, quand il faut placer ce machin énorme, de préférence pas cher, dans un petit patelin. Quel volume ça prend les loisirs (et j'te dis pas un tennis couvert, y'a pas pire)...

Un gros tas de loisirs, massif, façades plates, vocabulaire restreint, quel talent pour rendre la chose regardable, pour qu'il ne soit pas plus gros que l'église.



Les tribunes, c'est facile, ça respire. Y'a une structure, on a le choix, on voit des choses et c'est toujours propre avec un rectangle vert devant.

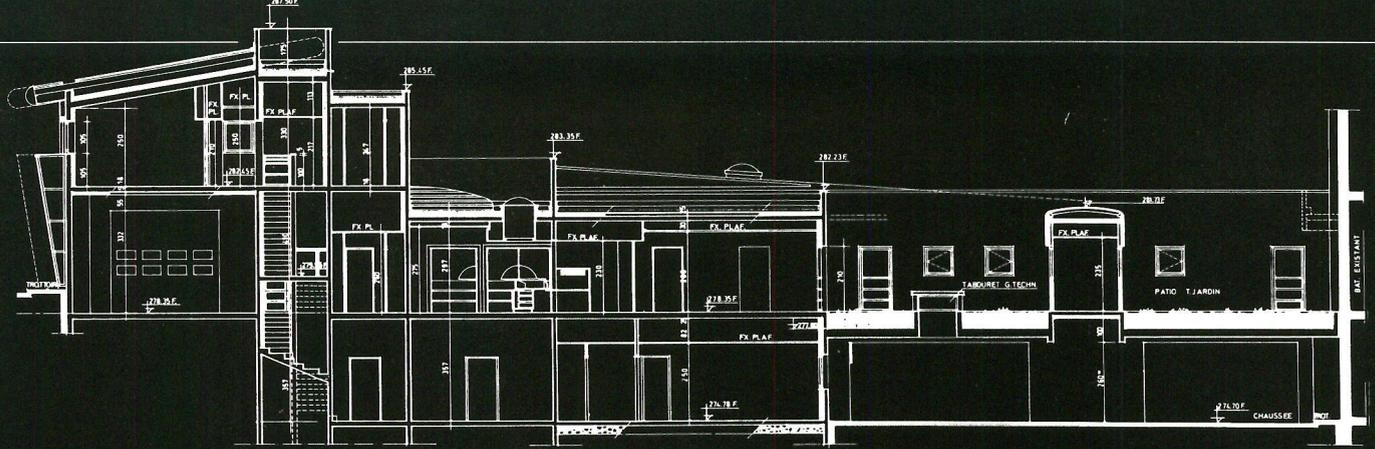
Quel métier... En fait, l'essai, il faut bien aller le planter à l'autre bout, là-bas dans le camp adverse, prendre des coups pour marquer, risquer le placage, mais quel bonheur quand il est transformé.

Nota : Mes recherches documentaires consciencieuses m'ont conduit jusqu'au Nouveau Larousse Illustré - édition 1897.

Je retire ce que j'ai dit sur le cheval et le type qui l'a inventé. Il était plus joli au début comme en témoigne la petite gravure que je vous soumets. La censure a dû frapper fort pour priver ce noble aggrès de tout le pouvoir d'évocation qu'il semblait avoir à son origine. Quel désenchantement, quel dommage... Le beau militaire à guêtres et fine moustache serait bien déçu.

Nota n°2 : Pouf-pouf... J'ai tout faux. Enfer et damnation, le remord me turlupinaut (de cheval). Mon truc quasi-funéraire, mon cercueil rembourré sur le dessus, c'est pas un cheval de quelque chose, c'est un "plinthe suédois à parois obliques". Le catalogue de la Société Thomasson & Cie - Edition 1963 m'a sorti de mon obscurantisme borné. Ce machin inepte n'a aucune velléité de ressembler à quoi que ce soit, ni à un cheval, ni à un mouton. Personne ne l'a inventé, personne ne s'en vante, c'est bien l'œuvre d'un alcoolique anonyme et suédois de surcroît...

Contact pour
cette rubrique :
Christine Descœur



Pour ce nouveau service, accolé au Centre Hospitalier Général de Vichy et réalisé à partir d'un bâtiment existant, qu'il a fallu recomposer et agrandir, les architectes ont cherché à donner, à travers les façades et les volumes, l'image d'un équipement de pointe, sans rien renier, bien entendu, à sa fonctionnalité. Bref, une impression immédiate d'efficacité, de rigueur et de rapidité.

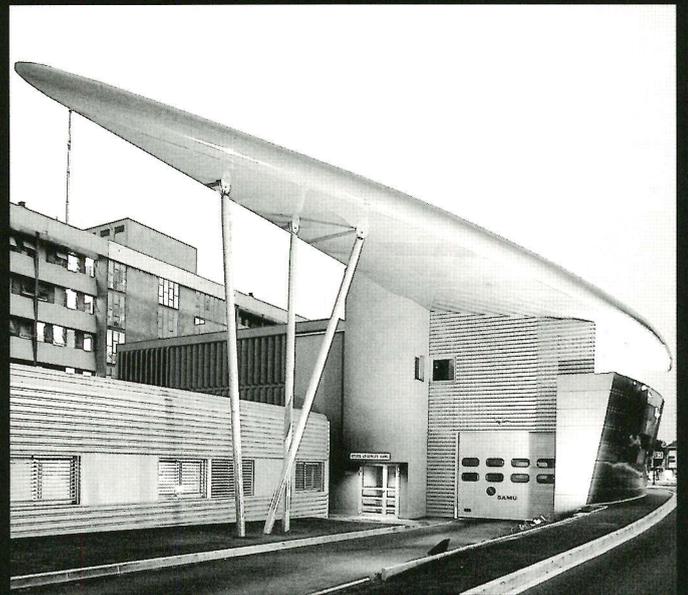
«*Nous voulions montrer, par l'architecture, que dans l'activité d'un service d'urgence, le temps compte, soulignent-ils. Le fil conducteur de notre projet allait être la vitesse et le mouvement.*» Aspect que l'on retrouve dans le traitement des volumes et le choix des matériaux pour les façades, constituées d'agglomérés de béton

revêtus extérieurement de bacs en aluminium laqué, et intérieurement par un doublage en plâtre et des menuiseries en bois.

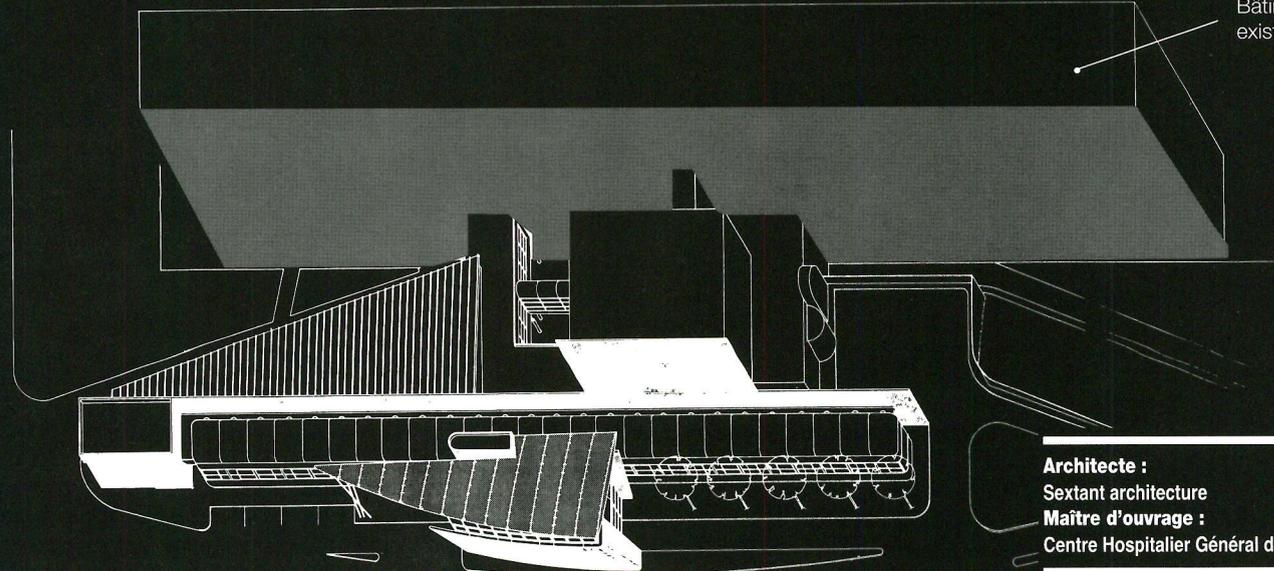
A partir de l'accueil, trois secteurs d'activités composent le rez-de-chaussée : les urgences lourdes s'inscrivent dans un plan en "L" dont l'une des branches est occupée par les chambres et l'autre par des unités de soins ; les urgences auxquelles on accède par une galerie ; les locaux de service qui s'organisent autour d'un patio central qui permet d'introduire dans le bâtiment un jeu de transparence et de faire entrer la lumière naturelle au cœur de l'édifice. Le tout étant conçu avec une grande flexibilité, par un cloisonnement léger répondant aux contraintes acoustiques de chaque local.

Un service des urgences

V i c h y



Bâtiment existant



Architecte :
Sextant architecture
Maître d'ouvrage :
Centre Hospitalier Général de Vichy

annonces

DEMANDES D'EMPLOI

Architectes

Barnichon Luc,
73 90 75 21

Dujon Bénédicte
et Alexandre,
39 56 58 14

Lopez Anne Marie,
73 35 22 65

Pichon Claire Lise,
77 33 50 41

Architecte / Technicien vidéo

Sciuto Richard,
73 96 83 41

Architecte d'intérieur

Poncet Rachel,
73 26 21 99

Conducteur de travaux / Dessinateur

Goualc'h Loïc,
31 23 70 66

Dessinateur

Girard Sébastien,
49 56 71 62

Dessinateur / Projeteur / Compositeur

Reynaud François,
73 89 58 08

Dessinateur / Projeteur

Chauvin Eric,
78 68 27 15

Projeteur / Compositeur

Homasson Christian,
86 37 25 96

Secrétaires

Alard Dominique,
67 92 46 23

Fragne Sophie,
73 65 87 52

Secrétaire / Comptable / Dessinateur

Nadvorny Lydie,
78 55 40 02

VENTE DE MATÉRIELS

Vends sur Macintosh Archicad 4.03, transfert de licence autorisé par l'éditeur abvent. Possibilité de compléter avec la release actuelle 4.5. Vends également traceur A3 Roland-Angalis DXY 1100.

S'adresser à Claire Lise Pichon, 77 33 50 41.

Architecte vend ordinateur PC 286-25, Copro, écran couleur, Imprimante A3-A4 NEC P7. Tél. heures bureau : 73 92 74 27.

LOCATION

Local professionnel disponible, 20, impasse Pasteur à Chamalières. S'adresser à Christian Roche, 73 93 90 50.

Transmettre vos annonces au secrétariat du Conseil de l'Ordre
Fax 73 34 39 09

Le Secrétariat de l'Ordre est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires (C.V., etc.).

Date	Objet du concours	Maître d'ouvrage	Coût travaux	Représentant Ordre des Architectes	Equipes admises à concourir	Equipe lauréate
28-04 10-11 95	YSSINGEAUX Restructuration de l'Hôpital local	Hôpital local	33 MF HT	Genre, Lanquette	Curtelin, Ricard, Bergeret, Lassagne / Vallat, Genova, Faye, Tournaire / AART International, Fargette, Philippon /	AART International, Fargette, Philippon
14-06 95	AINAY-LE CHÂTEAU Centre Hospitalier Spécialisé	Centre Hospitalier Spécialisé	10 MF HT	Courtial, Genre	Maret / Lerner, Menis, Noailhat / Lavarenne / Marol 3 /	Lerner, Menis, Noailhat
03-07 95	ST-AMANT-TALLENDE Humanisation 17-01 96	Maison de Retraite	14 MF HT	Collet	Marquet, Picque / Bertherat, Van Le / Estier, Lechuga, Bouesnard / Jalcon, Courant /	Bertherat, Van Le
11-07 95	CLERMONT-FERRAND Construction d'un 13-12 95	Université Blaise Pascal	34 MF HT	Espagne	Arène, Edeikins / Brenac, Gonzales / Gaillard, Maurios / Panthéon G. et J.F., Saveau /	Brenac, Gonzales
12-07 95	MARMILHAT Construction des 25-10 95	Direction Régionale de l'Office National des Forêts	7 MF HT	Courtial	Jalcon / Blanchet C., Breuille, Barvillet / Bresson, Combes, Ondet / Archi Euro Conseil /	Jalcon
11-10 95	CLERMONT-FERRAND Construction d'un 15-01 96	Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales	42 MF HT	Brudin	Reuillard, Fonvielle, Borderie / Sextant / Fiszler, Moïnard J. et P. /	Sextant
08-11 95	MARCNAT Rénovation-extension de la Maison de Retraite	Maison de Retraite	12 MF HT	Ameil D.	Estival, Terrisse / Marot / Jalcon /	
23-11 95	SAIGNES Réhabilitation et mise aux normes de sécurité logements-foyers	Office Public d'HLM du Cantal	6 MF TTC	Blanchet C., Courant, Courtial		Juillard F.
	AURILLAC 18 logements Rue Caylus		8 MF TTC			Maisonobe
08-12 95	BRIOUDE Création d'un bâtiment agro-alimentaire	Ville de Brioude	8 MF HT	Hérault, Lanquette		Léaud, Rambourdin, Rivoire
10-01 96	MONTLUÇON Rénovation du Collège Jules Ferry	Conseil Général de l'Ailier	20 MF TTC	Ameil D.		Kergrohen
11-01 96	LES ANCIZES-COMPS Aménagement urbain et paysager de la ville de Les Ancizes-Comps	Ville de Les Ancizes-Comps	10 MF TTC	Courtial	Bautier, Perret, Ranoux / Léaud, Rambourdin, Rivoire / Reuillard, Fonvielle, Borderie /	
23-01 96	MONTLUÇON Restructuration de l'Abattoir Municipal	Ville de Montluçon	25 MF TTC	Ameil D.	Cetrac Ingénierie et Coordination, Serre / Sogelberg Ingénierie, Foulet / Pingat Ingénierie, Tronche /	

ERRATUM

La médiathèque de Commentry (Allier). Dans le dernier numéro, une erreur s'est glissée dans la rubrique Savoir-faire. La médiathèque que nous présentions est située à Commentry et non à Domérat. Dont acte.

Je m'abonne à



Je désire recevoir les trois prochains numéros d'Auvergne Architectures au prix spécial de 50 francs.

Je recevrai par ailleurs les invitations aux manifestations organisées par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.

Envoi du bulletin d'abonnement et du règlement (chèque de 50 F ou 90 F pour l'étranger) à l'Ordre des Architectes - Région Auvergne - 40, boulevard Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand

Nom

Société ou Organisme

Adresse

Code postal

Ville

Date Signature

L'ACHAT PUBLIC EST NOTRE MÉTIER

Pour réaliser votre projet,
nous vous assurons d'étape en étape
un service complet et permanent
en toute sécurité :

- Ingénierie d'achat, gestion de projet,
- Mise en concurrence des fournisseurs et négociation des marchés dans le respect du Code des marchés publics,
- Fonction d'ensemblier.

UGAP
UNION GÉNÉRALISTE
DES ARCHITECTES

Direction Régionale Auvergne
8, rue Georges-Besse - BP 52 Saint Jean
63015 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. 73 42 35 00 Télécopie 73 91 76 41

ABISCH

T U I L E S

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND

INVITATION AUX ARCHITECTES D'AUVERGNE LE MARDI 7 MAI

AVEC LA PRÉSENCE DE MONSIEUR PHILIPPE LAFAURIE
PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TUILES ET BRIQUES

UNE INVITATION PERSONNELLE À LA SOIRÉE-DÎNER VOUS SERA ENVOYÉE

PRÉSENTATION PRODUITS

GROUPE

LAUFEN

35 USINES DANS LE MONDE

AMIGEON
TUILES ET BRIQUES

**Le Système
CLIMABRIC**

Un élément de construction nouveau,
écologique et isolant

VAUBAN

Les tuiles à pureau plat

MEGA 10

Une grande tuile
"10 au m²"

ABISCH
T U I L E S

Le spécialiste de la toiture
à très faible pente :

LA PANNE

LA GR 123

La seule gallo-romane
pouvant se poser à 10°, "12 au m²"

Une gamme complète
pour toute les zones

Un grand choix de coloris

Distributeur des tuiles plates **LAUFEN**

RENSEIGNEMENTS

ABISCH
T U I L E S

18, rue Ledru - 63000 Clermont-Ferrand - Tél. 73 93 63 70 - Fax 73 93 56 28



C.G.2A

**Le spécialiste de l'ascenseur
en immeuble existant**

Quelle que soit la configuration
de votre immeuble,
l'implantation d'un ascenseur
est toujours possible.

Compagnie Générale d'Applications Ascenseurs

Agence Loire-Auvergne
35, rue du Pré la Reine - 63100 Clermont-Ferrand
Tél. 73 90 72 89 - Fax 73 91 91 06

L E S S O L U T I O N S

ROUCHY

CARRELAGE - SALLES DE BAINS - CHAUFFAGE - CLIMATISATION - ENERGIE GAZ

**QUALITE
& CHOIX
DE PRODUITS**

Villeroy et Boch,
Marazzi, Gröhe, Roca,
Protherm, Zehnder,
Primagaz...

**SERVICE
CONSEIL**

Chez ROUCHY,
un architecte conseil
à votre service :
Michelle Reuge

INNOVATIONS

Les produits
et les techniques
progressent,
les établissements
ROUCHY
vous apportent des
solutions pertinentes

AGENCES ROUCHY

Z.I. le Chapeau Rouge
Le Broc
63500 ISSOIRE
Tél. 73 89 02 89
Fax : 73 55 12 01

Z.I. du Brézet
18, rue Louis-Blériot
63100 CLERMONT-FD
Tél. 73 98 70 70
Fax : 73 90 26 85

Z.I.
41, rue de Romainville
03300 CUSSET/VICHY
Tél. 70 98 09 63
Fax : 70 98 31 80

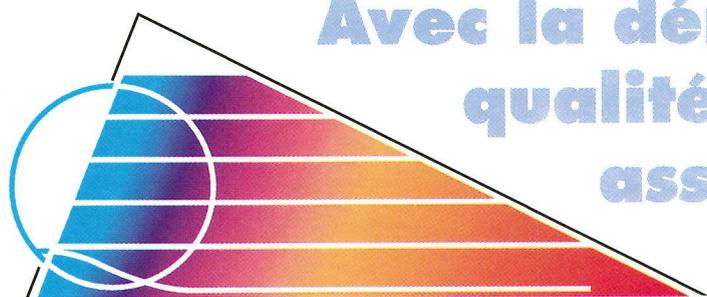
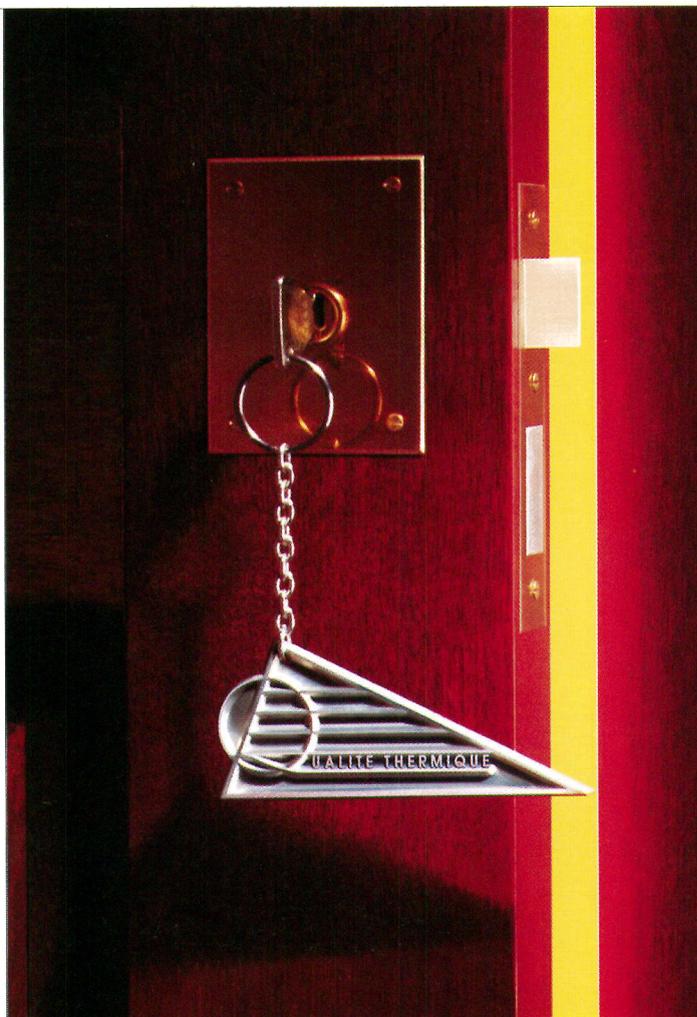
Z.I. de Sistrières
Avenue G.Pompidou
15000 AURILLAC
Tél. 71 48 00 71
Fax : 71 64 27 05

Z.I. de Cantaranne
Rue de la Prade
12850 ONET-
LE-CHATEAU/RODEZ
Tél. 65 67 00 46
Fax : 65 67 11 83

Z.I.
43700 BLAVOZY
LE PUY
Tél. 71 03 04 76
Fax : 71 03 09 07

**TOUTES LES
CONSTRUCTIONS
NE SE
VALENT PAS**

le confort et la performance
d'un chauffage dépendent du
respect de la réglementation
thermique

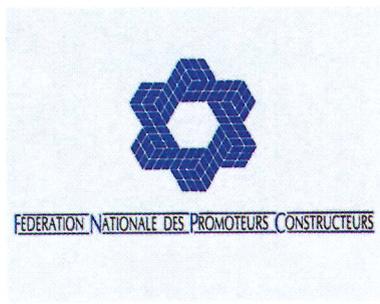


**Avec la démarche
qualité thermique,
assurez-vous**

**de la satisfaction
de nos clients
communs**

QUALITE THERMIQUE
Entrez, vous êtes bien.

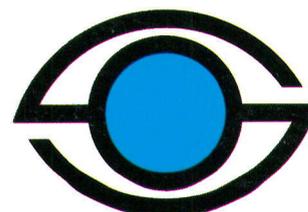
p a r t e n a i r e s p o u r l a q u a l i t é



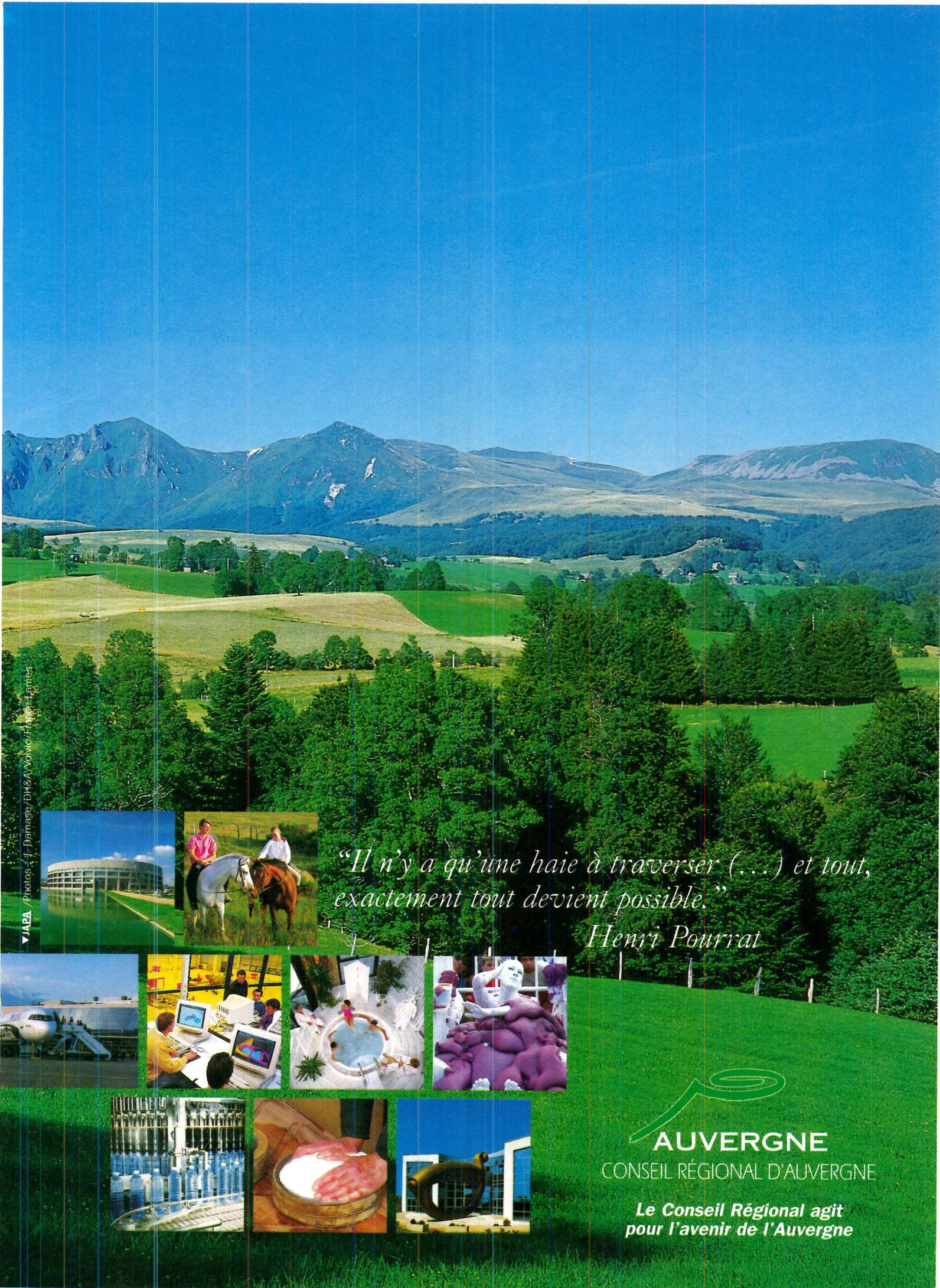
FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS CONSTRUCTEURS



EDF GDF SERVICES
CLERMONT-FERRAND



SOCOTEC



IAEA / Photos : J. Barnaise / DH&A / Nolvic / France 3 Alpes

“Il n’y a qu’une haie à traverser (...) et tout, exactement tout devient possible.”

Henri Pourrat



AUVERGNE
CONSEIL RÉGIONAL D'AUVERGNE

**Le Conseil Régional agit
pour l'avenir de l'Auvergne**